

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Pour l'avoir interrogé sur le conflit

Chagnon expulse deux personnes

par Gilles PEPIN
(du bureau du Soleil)

LEVIS — Il y avait plus de policiers que de conseillers municipaux, hier soir, pour la séance du conseil municipal de Lévis. Le maire Vincent Chagnon n'a quand même pas eu la tâche facile en obligeant encore une fois les citoyens présents à ne poser aucune question sur le conflit qui dure depuis huit semaines avec les cols blancs.

Deux personnes ont été expulsées de la salle, dont la conseillère syndicale Monique Cloutier. Celle-ci a élevé la voix pour dire que ce fut la faute de la partie patronale si la précédente séance de conciliation n'a eu lieu que le 17 mars. Elle n'a pas eu le temps de terminer sa phrase. Elle est sortie en criant au maire qu'il dirigeait de façon antidémocratique.

L'autre citoyen expulsé est M. Michel Morasse, habitant depuis deux semaines dans la rue Henry. Celui-ci a signalé que des personnes ont été empêchées d'entrer par les policiers, sous prétexte que la salle était remplie; il a montré quatre chaises qui étaient libres. M. Chagnon a dit qu'il ignorait l'incident et il a autorisé l'accès à d'autres personnes dans la salle. M. Morasse a à son tour élevé le ton en posant plusieurs questions.

Malgré le mauvais temps, une soixantaine de personnes ont assisté à l'assemblée du conseil. Une dizaine sont intervenues au micro, pratiquement toutes pour déplorer la manque d'information. Plusieurs intervenants ont aussi exprimé l'opinion que peu d'énergie semble être employée à essayer de régler le conflit.

M. Mario Catellier, de la rue Lauzon, a dénoncé que son ami, qu'il devait ramener en automobile, a été incarcéré parce qu'il insistait pour entrer dans la salle et lui parler.

Le maire Chagnon a annoncé qu'un communiqué est en préparation pour informer les con-

tribuables et que le document allait être distribué dans tous les foyers dans les prochains jours.

Le conseiller municipal Florent Gauthier, appuyé de son collègue Hugues Labrecque, a proposé que le centre culturel soit rouvert, malgré le conflit, pour les organismes qui y ont des locaux. Trois conseillers étaient d'accord, mais trois étaient contre. Le maire a tranché, en déclarant qu'il valait mieux garder le centre culturel fermé, pour le moment, les forces policières étant déjà passablement occupées à surveiller l'aréna. Des actes de vandalisme y ont été commis, dans la nuit de dimanche à lundi; les serrures ont été remplies de colle.

Pour que le conseil de Lévis retourne à la table de négociation, a indiqué le maire, il faudrait que le syndicat s'engage à abandonner sa demande visant une sécurité d'emploi absolue. Une telle clause n'existe nulle part ailleurs. Il a rappelé que depuis 17 ans qu'il est maire, aucun col blanc n'a été congédié à l'hôtel de ville de Lévis.



La conseillère syndicale Monique Cloutier a été expulsée de la salle du conseil municipal de Lévis après avoir posé une question sur le conflit des cols blancs.

Pressions pour que l'on ferme un terrain d'enfouissement

par
Gérald OUELLET

Le terrain d'enfouissement sanitaire de Beauport est à toutes fins utiles rempli si on considère l'importante quantité de cendres qu'il reste à enfouir. C'est du moins ce que laisse entendre le directeur régional adjoint du ministère de l'Environnement du Québec dans une lettre adressée à la CUQ et dont le président de l'Association des ci-

toyens de Beauport (ACB), M. Réginald Grégoire, a obtenu copie.

L'ACB travaille sur ce dossier depuis déjà deux ans, à la demande d'un groupe de citoyens de la rue Bertrand sud qui se plaignent des mauvaises conditions de leur milieu de vie, à côté de ce "dépotoir". Il semble que même après de multiples rencontres avec le président de la compagnie qui ad-

ministre ce terrain d'enfouissement, il ait été impossible d'obtenir sa franche collaboration. Dès que l'ACB semblait négliger quelque peu le dossier, le propriétaire du terrain transgressait les règlements du ministère de l'Environnement du Québec.

Des cendres de l'incinérateur de la CUQ sont transportées quotidiennement sur le terrain d'enfouissement sanitaire de Beauport. Comme le propriétaire désire récupérer le fer que contiennent les cendres, il accumule des tas pour effectuer cette opération, au lieu de procéder immédiatement à l'enfouissement.

Or, l'ACB précise que l'article 72 du règlement sur la gestion des déchets solides stipule qu'à la fin de chaque journée d'activité, les matières et produits récupérés (métal) doivent être transportés sur l'aire d'entreposage et les déchets solides non récupérés et les résidus de la récupération doivent être enfouis.

Quant à M. Laberge, il est devenu secrétaire du comité consultatif d'urbanisme de la ville, en décembre dernier. Il laisse l'ACB parce qu'il s'attend à devoir étudier des dossiers qui le placeraient dans une situation difficile s'il

gardait les deux postes dans l'année qui vient. Il continuera cependant de s'occuper du dossier du terrain d'enfouissement sanitaire.

Au cours de la dernière année (1982), l'ACB est intervenue sur plusieurs sujets, entre autres: la politique d'information de la ville, l'extension du port de Québec, le parc des Martyrs, les sorties sur l'autoroute 440, l'axe Saint-David, le règlement de contrôle intérimaire, l'arrondissement historique de Beauport, le terrain d'enfouissement sanitaire de la CUQ, l'administration des loisirs, le développement de la bibliothèque et les finances municipales.

La nouvelle administration, conseillée par l'assemblée annuelle, déterminera les thèmes à privilégier pour 1983-1984. Déjà, certains sujets attirent spontanément l'attention: l'eau potable (dépense possible de \$14 millions), le plan directeur de la ville et le schéma d'aménagement de la CUQ, l'agrandissement de l'hôtel de ville, les fêtes du 350e anniversaire de Beauport et l'arrondissement historique, l'efficacité de la gestion municipale et la dette municipale (32 pour 100 du budget).

Enfin, les membres présents à l'assemblée générale annuelle de l'ACB choisiront les 13 personnes qui formeront le conseil de direction au cours de la prochaine année. Cette réunion aura lieu au salon du centre municipal Monseigneur-Laval, place de l'Eglise, à Beauport (entrée par le côté est, rue du Fargy), le lundi 28 mars, à 20h.

Malheureusement, selon l'ACB, le propriétaire du terrain d'enfouissement sanitaire de Beauport ne respecte pas ces normes, de là certains des problèmes causés aux citoyens de la rue Bertrand sud. Selon M. Grégoire, de l'ACB, étant donné que ce lieu d'élimination complémentaire sera complètement rempli dans un laps de temps très court, il est urgent d'entreprendre les démarches nécessaires dans le but d'en trouver un second le plus tôt possible, comme le demande d'ailleurs à la CUQ le ministère de l'Environnement du Québec.

Dans le but de mettre fin à une volumineuse correspondance à ce sujet entre l'ACB, la ville de Beauport, le ministère de l'Environnement du Québec et le propriétaire du terrain d'enfouissement, l'ACB demande à la ville, dans une lettre adressée au conseil, en date du 2 mars, "que la ville de Beauport fixe le plus tôt possible une date limite à partir de laquelle le bail actuel ne sera plus renouvelé et, en utilisant ensuite cette date comme point de repère fixe, qu'elle prévoit un échéancier approprié pour tout ce qui reste à faire".

Beauport: l'Association des citoyens perd son président et son secrétaire

par
Gérald OUELLET

M. Réginald Grégoire a décidé de ne pas demander de renouvellement de son mandat comme président de l'Association des citoyens de Beauport. M. Gaston La-

berge a également décidé de se retirer comme secrétaire du même organisme. L'ACB tiendra une assemblée générale de ses membres le 28 mars et y tiendra également des élections. Les raisons in-

voquées par MM. Grégoire et Laberge sont qu'ils n'ont plus le temps nécessaire pour remplir ces deux fonctions. Les occupations professionnelles de M. Grégoire l'empêchent de continuer à diriger cet organisme de ci-

toyens. Il affirme, de plus, que l'ACB appartient à ses membres et qu'aucun groupe, aucune personne ne doivent en faire leur affaire personnelle, ou même donner l'impression qu'il en est ainsi.

Quant à M. Laberge, il est devenu secrétaire du comité consultatif d'urbanisme de la ville, en décembre dernier. Il laisse l'ACB parce qu'il s'attend à devoir étudier des dossiers qui le placeraient dans une situation difficile s'il

Il ne reste que 10 jours.

VOUS POUVEZ Y OBTENIR UN TAUX D'INTÉRÊT DE

12,9%

Profitez d'un taux
avantageux! Profitez-en
davantage avec une
voiture ou un camion
poids léger GM 82
ou 83 neuf.

Ne vous contentez pas d'un second choix. Obtenez un produit de qualité GM à un taux d'intérêt très intéressant GM et votre concessionnaire GM vous offrent un crédit à 12,9%* sur toute une gamme de voitures et de camions poids léger GM 82 ou 83 neufs...pour le plein montant et pour la pleine durée du contrat. Voyez votre concessionnaire GM participant dès aujourd'hui.

*Vente au détail seulement.

CHEVROLET • PONTIAC • BUICK • OLDSMOBILE • CADILLAC • GMC



La date limite pour la livraison est le 31 mars 1983.

Plusieurs jeux sont prohibés à Beauport

par Gérald OUELLET

La ville de Beauport juge opportun d'interdire certains jeux sur le territoire de la municipalité. En effet, les jeux de boules (pin ball machines), de billard, de trou-madame, de quilles, de bagatelle et les jeux électroniques sont interdits dans la ville. C'est ce qui ressort d'un règlement adopté, hier soir, par les membres du conseil municipal réunis en assemblée spéciale.

Selon le nouveau règlement, il est interdit de posséder en tout lieu l'un quelconque de ces appareils ou jeux. C'est-à-dire que l'aménagement ou l'exploitation de salles de tir ou de salles de jeux électroniques sont prohibés dans la ville.

Enfin, le présent règlement n'affecte aucunement quelque droit résultant de la possession de l'un quelconque de ces jeux ou appareils pour fin de loisir et d'agrément dans une maison privée. Cependant, la perte de l'un des appareils réduira d'autant les droits acquis.

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD



Le Soleil, Reynold Lavoye

Vendra, vendra pas? Le CLSC La source a un urgent besoin de savoir, d'ici une semaine, si le ministère de l'Éducation autorisera la vente de l'école l'Assomption.

Le CLSC La source cherche d'urgence un toit permanent

par Marcel COLLARD

Avec un effectif de 40 personnes et 24 autres qu'il devra intégrer dans quelques jours, le Centre local de services communautaires La source (anciennement Le montagnais) doit d'urgence être fixé, d'ici une semaine, sur l'endroit où il pourra emménager en permanence.

Selon M. Louis Blanchet, directeur du CLSC, il faudra être fixé cette semaine. Le Conseil régional de la santé et des services sociaux a accordé ce délai au ministère de l'Éducation pour décider de la vente ou non de l'école l'Assomption où le CLSC avait été hébergé provisoirement, avant de solliciter des propositions des entreprises privées.

Située à Notre-Dame-des-Laurentides, au cœur du territoire du CLSC, au nord de la 80e Rue (incluant une partie de Charlesbourg, les Cantons unis de Stoneham et Tewkesbury), l'é-

cole de six classes représente la solution pratique, mais, rapporte le secrétaire général de la Commission scolaire des Îslets, M. Marc Giguère, on pourrait avoir besoin d'y loger une, deux ou peut-être trois classes, au mois de septembre.

Le CLSC avait originalement été logé au Mont-Saint-Aubert lors de l'ouverture, au printemps 1981; il déménagea en septembre 1982, le temps d'effectuer des travaux d'agrandissement. Mais les études démontrèrent que le Mont-Saint-Aubert ne se prêtait point à cette fin. La CS des Îslets a accepté de louer l'école jusqu'au milieu d'août 1983.

Actuellement, une quarantaine de personnes, des secrétaires, des médecins, des hygiénistes, des travailleurs communautaires, des infirmières et des auxiliaires familiales et autres peuvent, moyennant des transformations mineures, et malgré des conditions de travail très

peu favorables, dispenser leurs services.

Mais, en raison de sa vocation dans le milieu, le CLSC doit intégrer 24 autres personnes que l'hôpital de l'Enfant-Jésus a accepté de loger encore quelques jours. Dans l'immédiat et pourvu que ce soit une mesure à très court terme, M. Blanchet croit qu'on pourrait accueillir les nouveaux venus.

Le CRSSS opte pour l'achat de l'école, mais au tout début de la semaine prochaine, il fera appel à l'entreprise privée pour offrir des locaux disponibles ou construire rapidement.

"Nous ressentons une ferme volonté de la population de garder le CLSC dans ce secteur plus accessible à la population. Si l'école doit rester vide, aux frais de la communauté, ne vaut-il pas mieux qu'elle soit utilisée par le CLSC qui pourrait la réaménager selon ses besoins", a conclu M. Blanchet.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Budget

Le centre d'aide communautaire MOD tiendra une séance d'étude sur la façon d'établir un budget, demain à 13h30, au centre des loisirs Sainte-Odile, 255 rue des Peupliers ouest. Pour détails, composez 626-2405.



CENTRE D'ACTION BÉNEVOLE DE QUÉBEC INC.
500, av. Béchard
Vanier (Québec)
G1M 2E9
Tél.: (418) 681-3501

● L'Association des Grands Frères de Québec est à la recherche d'évaluateurs masculins bénévoles. Les personnes intéressées doivent être travailleurs sociaux, psychologues, professeurs ou habilités à faire des entrevues.

● Un organisme en voie de formation, connu présentement sous le nom de "Groupe fraternité-entraide", demande des bénévoles pour réaliser son projet de créer, par une nouvelle activité de loisir, un rapprochement avec des gens éprouvant diverses difficultés. On se propose, par le jeu de palets et une saine compétition, de développer les rencontres sociales et la fraternisation chez ses adeptes.

● La section de la Croix-Rouge de Notre-Dame-du-Chemin et des environs a un urgent besoin de personnes bénévoles pour faire de la sollicitation dans le cadre de sa campagne de souscription.

● Le centre d'action bénévole de Québec apprécierait en cette période de l'année les services de comptables bénévoles pour vérifier les bilans financiers de divers organismes à but non lucratif.

● Le centre de parrainage civique de Québec est à la recherche de bénévoles pour faire du parrainage. Les bénéficiaires seront d'anciens patients en psychiatrie. Pour détails, composez 681-3501 aux heures ouvrables.

Printemps-été

Un défilé de mode avec les "Petits violons Vivaldi" au profit des scouts et guides de Parc-Orléans aura lieu demain, à 20h, à l'auditorium de l'Institut des sourds de Charlesbourg, 1550 rue Saint-Viateur (entrée par le côté sur l'avenue Bourg-Royal). Pour détails, joindre Mme Rita Savard à 628-6619.

Le défilé de mode organisé par le comité féminin du club Optimiste de Saint-Romuald, au profit de l'aide à la jeunesse, sera tenu demain, à 20h, au centre communautaire, 155 rue du Saul. Pour se procurer des cartes, joindre Christiane Roy à 839-4389 ou Andrée Locas à 839-5960 ou Louise Pelchat à 839-6259.

Histoire de Québec

La Société culturelle Québec-Normandie marquera les 375 ans de Québec par une causerie de M. Marc Beaudoin intitulée "Honfleur-Québec 1608". Cette soirée aura lieu demain, à 20h, à l'ONF, 2 Place Québec. Deux films seront projetés sur écran.

Psychiatrie

Le groupe Auto-psy tiendra une soirée d'information sous le thème "La psychiatrie et vos droits", demain à 19h30, au 332 rue Saint-Luc appartement 3 dans le quartier Saint-Sauveur. Pour détails, composez 529-1978.

Sept centres d'activité

"Les sept centres d'activité de l'organisme humain", ce sujet sera étudié demain, à 19h30, au local de l'Association gnostique, 696 rue Richelieu. Pour détails, composez 524-1279 ou 522-7654.

Sexualité

Une rencontre d'information sur la communication et la sexualité avec la psychologue Michelle Guay aura lieu demain, de 20h à 22h, à la salle Argenson de l'Auberge des Gouverneurs à Sainte-Foy. Pour détails, composez 527-1182.

Temps partiel

L'Association des femmes diplômées des universités (Québec) tiendra un mini-colloque sur le travail à temps partiel, demain à 19h30, au collège Mérici, 755 chemin Saint-Louis, près de la rue Belvédère. L'entrée sera libre. Pour détails, composez 651-8749.

Hébergement de groupe

L'Auberge du Mont de Valcartier met à la disposition de divers groupes pour les fins de semaine un "hébergement de groupe". Pour détails, joindre Martin Roy à 844-3771.

Transport collectif

Auto-Pouce Inc. offre les services d'un minibus pour le transport collectif de personnes âgées de l'agglomération urbaine de Québec. Tout groupe intéressé n'a qu'à composer 529-6772.

Naissance d'un journal

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil

LEVIS — "Pointe-Lévy" sera la nom d'un nouveau journal, qui sera publié mensuellement et distribué gratuitement dans les 16,000 foyers des villes de Lévis, Lauzon et Saint-David, dès demain.

M. Jean-Marc Lessard, qui a été maire de Lauzon, pendant huit ans, soit jusqu'en novembre 1982, est président de la nouvelle compagnie Les publications Pointe-Lévy Inc. Le vice-président est M. Denis Sirois, un avocat de Lauzon pratiquant à Lévis, et l'administrateur de l'entreprise et directeur du journal est M. Denis Sonier.

Ce dernier a précisé au SOLEIL, hier, que la vocation donnée à la nouvelle publication est d'aller plus en détail dans le quotidien des

citoyens, d'aller au-delà de ce que font déjà les médias distribués sur le territoire.

M. Sonier veut que le journal "Pointe-Lévy" ressemble à Info-Lauzon, un mensuel qui était publié par la ville de Lauzon, sous la direction de M. Sonier.

Mlle Anne Brochu, une étudiante en journalisme à l'université Laval, assure la direction du pupitre. Celle-ci travaille comme journaliste, à Lévis plus particulièrement, et elle est assistée de Mlle Dominique Samson, à Saint-David et de M. Sonier, Lauzon.

Des chroniques seront signées par M. Jean-Marc Lessard, en ce qui concerne l'économie et les affaires municipales, par Mme Annie Savard, intéressée plus spécialement à l'histoire, et par Me Sirois.

LES AMIS DE LIONEL GROULX



35 ANS

La plus solennelle affirmation du fait français en Amérique!

Dîner-causerie

35^e ANNIVERSAIRE DU FLEURDELYSE au MOTEL UNIVERSEL (Salle Rigault-Verdier)



2300, chemin de Sainte-Foy, Québec
Le samedi 26 mars 83 — à 19 heures précises

Présidents d'honneur conjoints:

Le Vice-Premier Ministre Jacques-Yvan Morin et Son Excellence Monseigneur Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec.

Le conférencier: BENOIT LACROIX, o.p.

Le sujet: le Fleurdelysé, reflet de nos origines et de nos aspirations.

15\$ le couvert 658-5240 Tenue de ville

Dans la lignée des grandes collections, un imper "tout en lignes"

finies et délicates, elles rayent en brun sur fond beige ou en olive sur fond vert algue. Une création Claude Havrey, importée de France, disponible en tailles 6 à 10 ans.

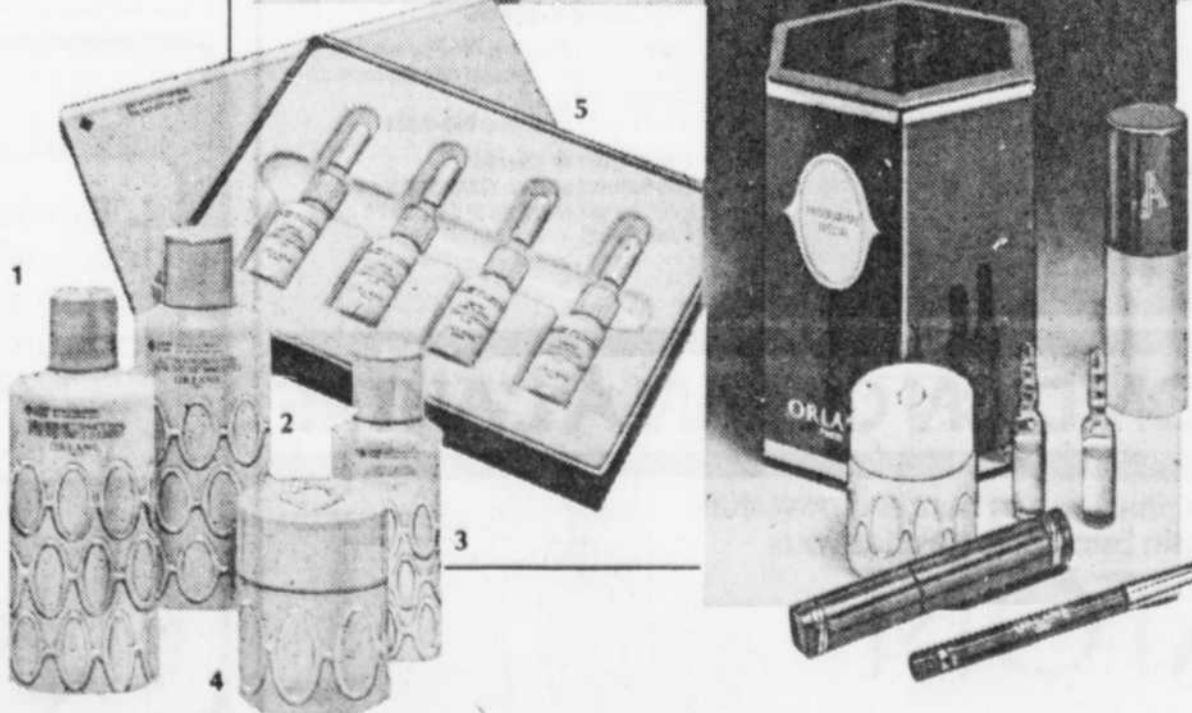
claude havrey paris

salon Jade

Place Laurier Ste-Foy

Orlande chez Eaton

Pour vous...



Nouvelle gamme 83: "Ligne pure"

le programme Orlande pour les peaux sensibles

La gamme "Ligne pure" se compose de produits de soin spécialement conçus pour venir en aide aux peaux sensibles. Testés scientifiquement, ils contribuent à nettoyer, à assouplir et à rajeunir la peau.

De la gamme "Ligne pure":

- 1A. Emulsion nettoyante pure, 150 ml 12.50 ch.
- 1B. Lotion apaisante pure sans alcool, 150 ml 12.50 ch.
- 1C. Composé matinal, 75 ml 17.50 ch.
- 1D. Crème de nuit, 50 ml 20.00 ch.
- 1E. Composé fluide vespéral, 40 ml 22.50 ch.

Passez voir cette nouvelle gamme au comptoir Orlande chez Eaton.

Offre spéciale

Avec tout achat de produits Orlande, vous pourrez vous procurer pour 15.00, la collection "Fascination" d'une valeur de 70.00. Comprend: 2 ampoules de beauté B23 (concentré revitalisant pour la peau), un mascara noir, un crayon maquillage des yeux ton noir, une émulsion B21 30 ml (crème hydratante pour le jour) et une eau de Cologne. "Ecusson" en atomiseur 30 ml.

L'offre est en vigueur jusqu'au 2 avril inclusivement

Eaton, Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale Rayon 216 Venez ou téléphonez 653-9331

EATON

EST DU QUEBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD



Les pompiers volontaires de Luceville, aidés par un camion-pompe et six pompiers de Rimouski, ont pris quatre heures à maîtriser l'incendie dans un séchoir de la scierie Lulumco, hier matin.

Scierie Lulumco

Lourds dégâts par le feu, dans un séchoir

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Un incendie qui a débuté vers 5h hier matin, a fait des dommages pour plusieurs dizaines de milliers de dollars dans l'un des séchoirs de la compagnie Lulumco, à Luceville.

Peu de temps après le début de l'incendie, les pompiers volontaires de Luceville et ceux de l'entreprise ont fait appel au service des incendies de Rimouski, qui a délégué un camion-pompe et six pompiers. Il a fallu pas moins de quatre heures pour maîtriser l'incendie. Il a également fallu plusieurs heures additionnelles de travail pour vider le séchoir, qui contenait plus d'une centaine de milliers de pieds de bois.

La cause précise de l'incendie n'a pas encore été déterminée, mais selon le chef des pompiers de Rimouski, qui s'est rendu sur les lieux, elle est probablement attribuable à une défectuosité mécanique qui aurait provoqué une augmentation de la température dans le séchoir.

La compagnie Lulumco emploie 175 travailleurs et produit du bois d'oeuvre dont la totalité de la production est destinée au marché américain. Les employés affectés à la scierie, aux entrepôts et dans la cour ont poursuivi leur travail pendant l'incendie.

La direction de l'entreprise a refusé de répondre aux questions des journalistes, leur a refusé l'ac-

cess au lieu de l'incendie et a également interdit à ses employés de fournir quelque information, l'un d'entre eux disant qu'il ne pouvait répondre, parce que c'est son emploi qui était en jeu.

Il semble raisonnable de penser que l'entreprise poursuivra ses opé-

rations comme à l'accoutumée, mais ce n'est pas avant une journée ou deux que l'on saura si l'entreprise procédera à un certain nombre de mises à pied, en attendant que les réparations nécessaires soient effectuées au séchoir.

Cégep de Rimouski La réparation du simulateur-radar coûtera \$600,000

RIMOUSKI — Le cégep de Rimouski vient d'accorder un contrat de l'ordre de \$600,000 à la compagnie Racal Decca pour la réfection du simulateur-radar situé au centre d'éducation permanente de l'Institut de marine à Québec.

L'octroi du contrat fait suite à l'appel d'offres que le collège a lancé l'automne dernier en vue de moderniser le simulateur-radar qu'il possède. Ce

dernier, qui a été acquis il y a quelques années, ne répond plus aux normes exigées par le ministère fédéral des Transports et l'on évalue à environ \$600,000 les coûts pour la réfection de l'appareil.

Par ailleurs, le cégep entend entreprendre prochainement des démarches en vue d'acquies un simulateur-radar pour l'Institut de marine à Rimouski. Cette décision a été prise à la suite d'informations indiquant que le ministère fédéral des Transports s'approprierait à fournir à cinq écoles de marine au Canada un système ARPA et la confirmation par un haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation de la possibilité pour le collège d'acquies un simulateur-radar en profitant des sommes disponibles via l'entente Canada-Québec.

Informés des pos-

sibilités qui s'offrent au collège, les membres du conseil d'administration ont adopté à l'unanimité une résolution mandant la direction du cégep d'explorer toutes les hypothèses possibles afin de doter l'Institut de marine d'un simulateur-radar pour l'année scolaire 1984-1985.

La direction du collège note que l'Institut de marine est la seule maison d'enseignement en techniques maritimes au Canada à ne pas posséder un équipement en navigation électronique. Elle met également en relief le fait qu'un nombre croissant d'étudiants réguliers s'inscrivent en navigation et que le collège devra débourser des sommes additionnelles pour assurer à tous la possibilité de s'entraîner sur le simulateur-radar présentement installé au centre de Québec.

en bref

Accusé

ESCOURT — Une accusation de tentative de meurtre a été portée, hier, contre Paul Raymond, âgé de 37 ans et demeurant à Escourt, dans la circonscription de Kamouraska-Témiscouata. A la suite d'une dispute, il est soupçonné d'avoir jeté dans les puits de l'escalier où il demeure Raymond Morneau, âgé de 55 ans, qui a subi de multiples fractures et qui a dû être hospitalisé. La police précise que M. Morneau a fait une chute d'environ 10 mètres. Le suspect a été traduit devant un juge de paix et sa cause a été reportée à la semaine prochaine pour permettre à la Sûreté du Québec de compléter son enquête. Me André Rompré, procureur de la Couronne, est au dossier.

Deux ans

RIVIERE-DU-LOUP — Daniel Dionne, âgé de 21 ans, de Mont-Carmel de Kamouraska, a été condamné à deux ans de pénitencier par le juge Jean-Paul Bérubé au palais de justice de Rivière-du-Loup où Me André Rompré est procureur de la Couronne. Le jeune homme a reconnu sa culpabilité à l'accusation de vol qualifié à la Villa du poulet de Rivière-du-Loup. En simulant une arme, il s'était fait remettre une somme de \$60, le 14 du courant, et les policiers l'avaient rejoint peu après dans un disco-bar où il s'était fait conduire par un taxi.

Vol de bijoux

PORT-CARTIER — Un adolescent a été arrêté par la police de Port-Cartier, en fin de semaine. Il aurait cambriolé deux maisons pour s'emparer de bijoux valant quelque \$9,000. Tout le butin a été récupéré, ajoute la police qui soumettra le cas de ce délinquant au directeur de la protection de la jeunesse.

Procès retardé

RIMOUSKI — Le procès pour meurtre qui devait débuter hier à Rimouski, concernant le meurtre de M. Roger Pageau, a été reporté au 9 mai prochain, en raison d'un autre procès qui a débuté la semaine dernière et qui n'est pas terminé. L'accusé Eric Lavallée doit répondre d'une accusation de meurtre au 2e degré contre M. Roger Pageau, un voyageur de commerce de la région de Québec qui a été assassiné il y a 2 ou 3 ans au motel Saint-Laurent, de Rimouski.

Il ne reste que 10 jours.

VOUS POUVEZ Y OBTENIR UN TAUX D'INTÉRÊT DE

12,9%

Profitez d'un taux
avantageux! Profitez-en
davantage avec une
voiture ou un camion
poids léger GM 82
ou 83 neuf.

Ne vous contentez pas d'un second choix. Obtenez un produit de qualité GM à un taux d'intérêt très intéressant. GM et votre concessionnaire GM vous offrent un crédit à 12,9%* sur toute une gamme de voitures et de camions poids léger GM 82 ou 83 neufs... pour le plein montant et pour la pleine durée du contrat. Voyez votre concessionnaire GM participant dès aujourd'hui.

*Vente au détail seulement.

CHEVROLET • PONTIAC • BUICK • OLDSMOBILE • CADILLAC • GMC



La date limitée pour la livraison est le 31 mars 1983.



ABONNEZ-VOUS

LE SOLEIL vous informe au jour le jour... 647-3333

EST DU QUEBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD

Le syndicat des enseignants boycotte le sommet économique de Rivière-du-Loup

par Pierre ASSELIN
du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — Le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage a décidé de ne pas participer au sommet économique de Rivière-du-Loup parce que, soutient-il, l'organisation du sommet refuse d'aborder la question des coupures de personnel.

Le SEGP est le plus important syndicat de la région, avec quelque 1,000 membres. La directrice du sommet, Claire Nadeau, a préféré attendre de présenter la question au conseil d'administration avant de commenter sa décision. "C'est leur libre choix, s'est-elle contentée de dire. Le syndicat des enseignants du cégep et celui des

infirmières, entre autres, ont déjà accepté et pour l'instant nous préférons nous occuper de ceux qui vont participer."

La présidente du syndicat, Monique Fitz-Back, a expliqué que leur refus reposait sur plusieurs motifs. L'idée d'un sommet remonte à plus d'un an et, soutient-elle, ce n'est qu'en fé-

vrier 1983 que le SEGP recevait une invitation verbale.

Dans le communiqué où elle annonce le refus du SEGP, la présidente énumère quelques-unes des raisons, notamment l'implication du gouvernement dans le financement du sommet, le silence du patronat local sur les effets négatifs de ces coupures, la prise de position des députés péquistes de la région et

également un manque de ressources et de temps pour une implication valable au sommet.

"On était prêt à y aller et à discuter de l'impact qu'auront les coupures de personnel sur l'économie de la région, mais ils nous ont dit que la question des coupures et des politiques gouvernementales ne serait pas abordée, déclarait Mme Fitz-

Back au SOLEIL hier après-midi. Mais de quoi est-ce qu'on va parler, alors? De sexe, de voitures et de femmes?"

Elle affirme également n'avoir jamais reçu aucune invitation écrite. La directrice du sommet, toutefois, a indiqué que le SEGP avait été invité de la même façon que l'avaient été les autres syndicats.

Selon M. Rémi Bujold Plus de 2,000 emplois créés dans Manicouagan

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Au cours des derniers 18 mois et dans le cadre de ses programmes de création d'emplois communautaires, le gouvernement fédéral a injecté quelque \$8.7 millions qui ont permis la création de 2,130

\$3,019,000 au comté et permettra la création de quelque 500 emplois regroupés dans 68 projets. Et si 25 pour 100 d'entre eux sont affectés au secteur des pêches, 17 pour 100 iront au tourisme et 14.7 pour 100 aux autochtones.

Les deux plus gros projets demeureront à Sept-Îles. D'abord un octroi de \$393,354 et la création de 47 emplois pour la relocalisation de la marina et ensuite un montant de \$307,000 et le maintien de 33 emplois au comité organisateur de la finale des Jeux du Québec, présentation été 83.

De toutes les circonscriptions fédérales au Québec, c'est celle de Manicouagan qui a reçu la part du lion de la phase 3 des PDCC. Suivent, à \$3 millions chacun, les comtés de Bonaventure, Charlevoix, Gaspé, Kamouraska, Matapédia et Rimouski. Mais, de noter M. Rémi Bujold et son collègue André Maltais, de tels octrois sont plutôt le signe d'une économie détériorée où il faut, coûte que coûte, maintenir un minimum de revenus aux citoyens. Ceci est particulièrement vrai à Sept-Îles et à Port-Cartier qui ont été terriblement affectés par la fermeture des usines de Rayonier-Québec et de la minière IOC. Une fois les emplois communautaires achevés, leurs bénéficiaires peuvent se requilibrer à l'assurance-chômage.

Ces programmes, cependant, accordent une attention toute particulière aux autochtones et aux per-

sonnes défavorisées, de préciser encore M. Rémi Bujold.

Exclusion

A noter que les gens de Gagnon, représentés notamment par le maire René Coicou, ont été fort mécontents de ne bénéficier d'aucun des 68 projets annoncés.

Pourquoi cette exclusion? Parce que, de répondre M. André Maltais, tant que l'incertitude entourant l'avenir de Gagnon ne sera pas dissipée par les autorités provinciales dans le dossier de Sidbec-Normines, Ottawa se refusait à défrayer le coût de projets communautaires des-

tinés à des dépenses d'immobilisation comme une marina, un coupe-feu ou un centre de loisirs.

Pour l'ensemble du Canada c'est une enveloppe de \$270 millions qui a été affectée, cette année, au programme PDCC. La part du Québec a été fixée à \$72.5 millions.



M. Rémi BUJOLD

emplois dans la seule circonscription de Manicouagan, représentée aux Communes par M. André Maltais.

L'information a été livrée en grandes pompes vendredi midi par l'adjoint parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, le député de Bonaventure—Les Îles, M. Rémi Bujold. Cette annonce se faisait dans le cadre du dévoilement de la phase 3 du Programme de développement communautaire du Canada qui octroiera

Matane Prêt de livres à domicile pour personnes âgées

MATANE — Un projet "Chantier Québec", parrainé par le club Lionnes de Matane, avec la collaboration de la bibliothèque municipale a débuté récemment. "Ce projet vise à faire une étude sur la possibilité d'offrir un service de prêt de volumes à domicile aux personnes âgées ou handicapées." Le but de ce projet est de rendre plus accessible la bibliothèque municipale de Matane.

Voici les différentes étapes du projet:

1. — bâtir un questionnaire afin de sonder le besoin des gens de la ville de Matane;
2. — une campagne de publicité et d'information auprès des gens intéressés;
3. — compiler les questionnaires et monter un catalogue de choix de volumes, d'après les goûts et les besoins des gens concernés;
4. — distribuer un catalogue permanent à chaque personne éligible à ce service, et une mise à jour sera faite par la responsable de la bibliothèque à la fin de chaque année;
5. — monter une équipe de bénévoles qui seront les intermédiaires entre la bibliothèque et la clientèle concernée.

Les gens intéressés à recevoir plus d'information sur ce sujet, pourront communiquer avec Mmes Lise Grenier, responsable de la bibliothèque, tél.: 562-9233; Jocelyne Côté, animatrice au carrefour socio-culturel; Marie-Claire Côté, responsable du projet, tél.: 562-6511.

LES AMIS DE LIONEL GROULX



35 ANS
La plus solennelle affirmation du fait français en Amérique!

Diner-causerie

35^e ANNIVERSAIRE DU FLEURDELYSE

au MOTEL UNIVERSEL (Salle Rigault-Verdier)



2300, chemin de Sainte-Foy, Québec
Le samedi 26 mars 83 — à 19 heures précises

Présidents d'honneur conjoints:
Le Vice-Premier Ministre Jacques-Yvan Morin et Son Excellence Monseigneur Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec.
Le conférencier: BENOIT LACROIX, o.p.

Le sujet: le Fleurdelysé, reflet de nos origines et de nos aspirations.

15\$ le couvert 658-5240 Tenue de ville

Dans la lignée des grandes collections, un imper "tout en lignes"

fines et délicates, elles rayent en brun sur fond beige ou en olive sur fond vert algue. Une création Claude Havrey, importée de France, disponible en tailles 6 à 10 ans.

claudes havrey

salon Jade

Place Laurier Ste-Foy

Orlande chez Eaton

Pour vous...



Nouvelle gamme 83: "Ligne pure" le programme Orlande pour les peaux sensibles

La gamme "Ligne pure" se compose de produits de soin spécialement conçus pour venir en aide aux peaux sensibles. Testés scientifiquement, ils contribuent à nettoyer, à assouplir et à rafraîchir la peau.

De la gamme "Ligne pure":

- 1A. Emulsion nettoyante pure, 150 ml 12.50 ch.
- 1B. Lotion apaisante pure sans alcool, 150 ml 12.50 ch.
- 1C. Composé matinal, 75 ml 17.50 ch.
- 1D. Crème de nuit, 50 ml 20.00 ch.
- 1E. Composé fluide vespéral, 40 ml 22.50 ch.

Passez voir cette nouvelle gamme au comptoir Orlande chez Eaton.

Offre spéciale

Avec tout achat de produits Orlande, vous pourrez vous procurer pour 15.00, la collection "Fascination" d'une valeur de 70.00. Comprend: 2 ampoules de beauté B23 (concentré revitalisant pour la peau), un mascara noir, un crayon maquillage des yeux ton noir, une émulsion B21 30 ml (crème hydratante pour le jour) et une eau de Cologne. "Ecusson" en atomiseur 30 ml.

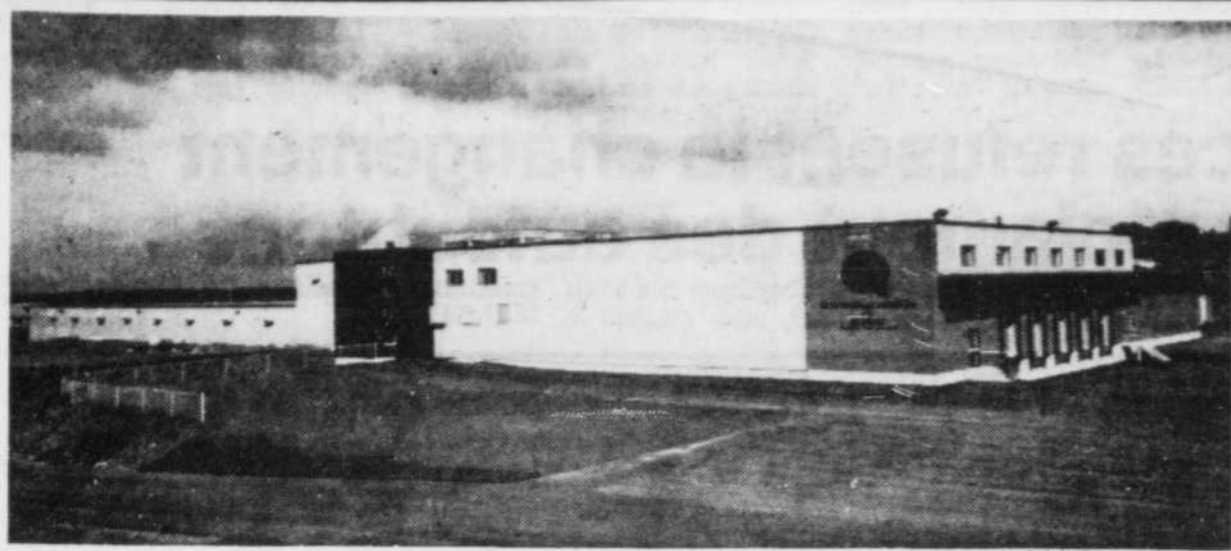
L'offre est en vigueur jusqu'au 2 avril inclusivement

Eaton, Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale Rayon 216 Venez ou téléphonez 653-9331



EATON

QUÉBEC RÉGIONAL



Le Soleil: Fortunat Marcoux

Une centaine d'ouvriers sur 180 ont retrouvé leur emploi et l'usine de salaison et de charcuterie a été fermée.

Après 6 semaines de lock-out Princeville: lente reprise à l'abattoir

par Fortunat MARCOUX

PRINCEVILLE — L'abattoir de la Coopérative fédérée de Québec, à Princeville, dans les Bois-Francis, fonctionne au ralenti au lendemain d'un lock-out qui a duré six semaines. Depuis la semaine dernière, le retour au travail se fait graduellement et hier seulement une centaine d'ouvriers sur un nombre possible de 180 avaient retrouvé leur emploi.

Par ailleurs, 70 autres employés ont été licenciés à la suite de la décision de l'entreprise de

fermer l'usine désuète de salaison et de charcuterie (produits Legrade), située à proximité de l'abattoir. L'employeur a décidé de se retirer de ce champ d'activité. En vertu de leur droit d'ancienneté, 38 employés vont être déplacés autant de syndiqués à l'abattoir.

La fermeture de l'usine de transformation de viandes était prévue pour le 11 mars mais elle est devenue un fait accompli après que les travailleurs eurent déclenché la grève le 1er février, quelque temps après que l'em-

ployeur eut décrété un lock-out contre les syndiqués de l'abattoir.

Le conflit touchait le renouvellement du contrat de travail qui avait pris fin le 31 juillet 1982. Les parties se sont entendues sur une entente d'une durée de deux ans prévoyant des hausses de salaires de \$2.50 l'heure. Le salaire horaire de base sera ainsi porté à \$11.99 en 1984.

Les employés sont membres de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation.

MRC de Portneuf

Règlement de contrôle conforme aux normes

par Isabelle JINCHEREAU

(collaboration spéciale)

CAP-SANTÉ — La MRC de Portneuf n'a d'autre choix que de se conformer aux directives du ministère des Affaires municipales et d'amender son règlement de contrôle intérimaire, de façon à ce qu'il satisfasse en totalité les normes de conformité émises par le ministère, sous peine d'être désavoué dès le 5 avril.

C'est ce qui ressort de la réunion tenue récemment entre le comité administratif de la MRC et le ministre Jacques Léonard. La MRC voulait que le ministre approuve certaines modifications concernant la superficie des lots desservis et non desservis, de façon à assurer la rentabilité des équipements, mais M. Léonard a dit non.

Le conseil des 28 représentants s'est d'ailleurs empressé d'adopter à l'unanimité les modifications au nouveau règlement, considérant que l'entrée en vigueur du règlement est conditionnelle à l'acceptation par la MRC de toutes les normes de conformité émises par le MAM et que tout retard risque de compromettre l'accès par des contribuables portneufiens à des subventions reliées à la construction domiciliaire. L'entrée en vigueur du règlement suivra donc dans quelques jours.

La MRC a adopté son règlement le 20 janvier dernier, mais le conseil n'était guère disposé à

endosser tous les critères d'évaluation du MAM, du fait que certaines normes minimales de lotissement et de construction pouvaient entraver le développement des projets d'aqueduc et d'égout. Certaines municipalités ne pouvaient pas composer en effet avec une norme de construction de 3,000 mètres carrés.

"On a l'air de croire qu'en mi-

lieu rural, les gens veulent de l'espace alors qu'on veut intensifier le tissu à l'intérieur du périmètre d'urbanisation", a expliqué aux maires le préfet Paul-Eugène Drolet. Quoi qu'il en soit, la MRC de Portneuf devra s'ajuster aux normes minimales de 3,000 mètres carrés pour les lots non desservis et de 1,500 mètres carrés pour un terrain partiellement desservi.

Deux nouvelles industries vont à Victoriaville

VICTORIAVILLE (FM) — Deux entreprises liées à l'industrie du meuble vont être implantées prochainement à Victoriaville, dans les Bois-Francis, grâce à la contribution financière du gouvernement fédéral par l'entremise de l'Office canadien pour un nouveau industriel.

La compagnie "Les Sièges Victoriaville (1982) Inc." recevra une subvention de \$84,000 pour établir une usine de meubles remboursés au coût de \$750,000. Trente-cinq emplois seraient créés au cours des trois prochaines années.

L'entreprise Daigle et Pélissier Inc. a obtenu une aide de \$20,750

pour investir \$100,000 dans une usine de mobilier de restaurant. Trois emplois seront créés.

Rappelons que l'OCRI a accordé dernièrement des subventions à la Corporation de développement économique des Bois-Francis (\$34,000), Meubles Princeville Inc. (\$355,250), Plessistech Inc. (\$64,050), Placage Paquet Inc., de Princeville (\$25,000), et Les Industries Machinex Inc., de Plessisville (\$23,250).

Ces subventions ont été consenties dans le cadre du programme de développement industriel et commercial dont peuvent se prévaloir les régions qui ont été désignées zones spéciales en avril 1982.

en bref

Vachon-négociations

SAINT-MARIE DE BEAUCE (PC) — Les représentants de la partie patronale et des 650 travailleurs de la compagnie Vachon, à Sainte-Marie de Beauce, se rencontreront aujourd'hui pour une autre séance de conciliation.

Les deux parties s'étaient également rencontrées vendredi, en présence du conciliateur Roland Martel.

Le syndicat et l'employeur ont décidé de ne faire aucune déclaration sur l'issue des pourparlers.

Il ne serait toutefois plus question pour les travailleurs d'exercer pour le moment d'autres moyens de pression.

Subvention de \$37,950

QUÉBEC — Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, a annoncé qu'il a autorisé la Société de développement industriel du Québec (SDI) à consentir une subvention au montant de \$37,950 à l'entreprise Les Industries provinciales Ltée, de Saint-Damien (comté de Bellechasse) fabricant de produits de plastique pour usage ménager, commercial et industriel. Cette aide financière est reliée à un projet d'investissement de l'ordre de \$835,000 pour l'achat de machinerie, d'équipement et de moules. La réalisation de ce projet pourrait amener la création de 38 emplois à Saint-Damien.

Moins d'élèves

THETFORD-MINES — Selon le recensement le plus récent, la Commission scolaire regroupée de Thetford-Mines accueillera dans ses écoles en septembre prochain une centaine d'élèves de moins en classes maternelles en comparaison de l'année précédente. Cinq cent douze enfants ont été inscrits au regard de 600 en 1982-1983.

125e anniversaire

ARTHABASKA — Fondée le 16 août 1858, la municipalité d'Arthabaska, dans les Bois-Francis, célèbre cette année ses 125 années d'existence. Cet anniversaire sera souligné par des fêtes populaires durant les fins de semaines des fêtes de la Saint-Jean (24 au 26 juin) et de la Confédération (30 juin au 3 juillet).

Développement industriel

THETFORD-MINES — Subventionné par le gouvernement fédéral, le comité d'adaptation communautaire de la région de Thetford-Mines (zone désignée) défrayera le coût d'une étude sur les forces et faiblesses de l'industrie régionale manufacturière que la firme Price Waterhouse & Associés réalisera au cours des prochaines 14 semaines pour le compte de la Société de développement économique de la région de l'Amiante. L'étude coûtera \$22,300.

Salon agro-alimentaire

VICTORIAVILLE — La région des Bois-Francis tiendra pour la première fois un Salon agro-alimentaire au colisée de Victoriaville du 5 au 8 mai. Cette initiative est l'aboutissement d'un voeu qui avait été exprimé lors d'un colloque regroupant les instances économiques du milieu qui avait été organisé par la Corporation de développement économique des Bois-Francis.

Il ne reste que 10 jours.

VOUS POUVEZ Y OBTENIR UN TAUX D'INTÉRÊT DE

12,9%

Profitez d'un taux
avantageux! Profitez-en
davantage avec une
voiture ou un camion
poids léger GM 82
ou 83 neuf.

Ne vous contentez pas d'un second choix. Obtenez un produit de qualité GM à un taux d'intérêt très intéressant GM et votre concessionnaire GM vous offrent un crédit à 12,9%* sur toute une gamme de voitures et de camions poids léger GM 82 ou 83 neufs... pour le plein montant et pour la pleine durée du contrat. Voyez votre concessionnaire GM participant dès aujourd'hui.

*Vente au détail seulement.

CHEVROLET • PONTIAC • BUICK • OLDSMOBILE • CADILLAC • GMC



La date limite pour la livraison est le 31 mars 1983.

QUÉBEC RÉGIONAL

Innovation en Beauce: Fondation Fémina

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Une fois de plus, la Beauce innove avec la "Fondation Fémina", soit la première fondation régionale créée exclusivement par des femmes et à l'intention des femmes.

La présidente, Mme Noëlline Veilleux, de Saint-Georges de Beauce, a déclaré au SOLEIL, que les principaux buts de la "Fondation Fémina" s'adressant plus particulièrement aux gens de la Beauce et de la région immédiate sont:

— d'apporter une aide financière aux organismes à but non lucratif qui fournissent des services aux femmes;

— de permettre à des femmes bénévoles d'acquiescer de la formation pour aider des femmes en difficulté.

La "Fondation Fémina" étant essentiellement un organisme de financement, selon Mme Veilleux, les quelques moyens de financement qui sont déjà en vigueur sont:

— la récupération de meubles usagés en vue de réparation



Mme Noëlline VEILLEUX

et de vente (les personnes intéressées à donner de ces objets peuvent communiquer par téléphone à 227-2072);

— legs testamentaires;

— compensation de l'envoi de fleurs lors d'un décès par un don à la "Fondation Fémina".

Soulignant que d'autres projets de financement sont à l'étude, la présidente Noëlline Veilleux fit part que les organismes à but non lucratif qui fournissent des services aux femmes sont ceux qui profiteront le plus de la

"Fondation Fémina" et cita comme exemple la maison d'hébergement l'Éclaircie à laquelle on pourrait apporter une aide financière d'appoint en cas de manque.

Egalement, des femmes bénévoles qui pourront acquiescer de la formation par:

— des sessions de relation d'aide ou autres;

— de la formation pour aider des femmes qui font face à des situations difficiles comme un veuvage, une séparation, etc.;

— puis des participations à des colloques ou autres événements du genre.

Tout en admettant que plusieurs organismes à but non lucratif fournissent déjà des services aux femmes et que beaucoup d'entre eux sont toujours aux prises avec des problèmes financiers, grugeant ainsi une grande part de leurs énergies, Mme Noëlline Veilleux est d'opinion que la "Fondation Fémina" vient combler un besoin puisqu'elle s'est donné une vocation de financement.

A Saint-Joseph, samedi Les états généraux sur la situation culturelle

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-JOSEPH — La tenue des états généraux de la culture en Beauce qui se dérouleront samedi prochain, à compter de 9h au vieux couvent de Saint-Joseph, cherchera surtout d'attirer l'attention du public de cette vaste région sur la situation culturelle en Beauce.

Cette précision a été apportée, hier, par M. Pierre Mayrand, président de la Société du patrimoine des Beauceurons (SPB), lors d'une conférence de presse tenue au Carrefour, à Saint-Joseph, en présence des représentants du Conseil de la culture de la région de Québec.

M. Mayrand a rappelé que cette rencontre régionale, la première du genre en Beauce, est le résultat de plusieurs mois de réflexion et de concertation du milieu culturel et de plusieurs années d'action sur le terrain.

Ce milieu désire également entretenir ses partenaires des secteurs économique, touristique et de loisirs, de ses projets, et surtout entrevoir avec eux les avenues de collaboration in-

dispensable à son développement, d'ajouter M. Pierre Mayrand.

Dans cet esprit, souligne Andrée Ménard, agent de développement au Conseil de la culture de la région de Québec, l'échange portera sur un nombre restreint de dossiers qui ont déjà fait l'objet de prises de position et de consensus, à savoir les archives, les musées, les comités de patrimoine, l'aménagement du territoire, le théâtre et la diffusion de spectacles.

Malgré l'intérêt qu'a toujours suscité la culture populaire beauceronne tant par l'étendue de la recherche que le nombre de publications dont elle a été l'objet, jusqu'à maintenant il est déplorable d'admettre que la région de Beauce n'a pas su se doter des équipements culturels nécessaires pour rejoindre sa population et pénétrer en profondeur le territoire.

Toutefois, M. Pierre Mayrand estimait que la dernière décennie a vu se regrouper des citoyens qui, à l'échelle locale et régionale, se préoccupent de protection, de mise en valeur et d'animation du patrimoine.

Jusqu'à maintenant, la Société du patrimoine des Beauceurons regroupe 12 organismes de patrimoine et de muséologie et joue un rôle actif auprès de nombreux organismes à caractère régional.

D'ailleurs, c'est à la demande des intervenants de la Beau-

ce que le Conseil de la culture de la région de Québec s'est engagé depuis plus de un an à la préparation des états généraux de la culture en Beauce de concert avec la SPB.

Ayant fait le point sur la situation culturelle de la région de Beauce, en dressant le bilan des réalisations

et le portrait des projets en cours, M. Pierre Mayrand est d'opinion "qu'un dialogue s'impose maintenant avec les partenaires des divers milieux pour les opérationnaliser et permettre aux travailleurs culturels de la Beauce d'exercer leur métier dans des conditions adéquates".

LES AMIS DE LIONEL GROULX



35 ANS

La plus solennelle affirmation du fait français en Amérique!

Dîner-causerie

**35^e ANNIVERSAIRE
DU FLEURDELYSE
au
MOTEL UNIVERSEL**
(Salle Rigault-Verdier)



2300, chemin de Sainte-Foy, Québec
Le samedi 26 mars 83 — à 19 heures précises

Présidents d'honneur conjoints:
Le Vice-Premier Ministre Jacques-Yvan Morin et Son Excellence Monseigneur Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec.

Le conférencier: **BENOIT LACROIX, o.p.**

Le sujet: le Fleurdelysé, reflet de nos origines et de nos aspirations.

15\$ le couvert 658-5240 Tenue de ville

Dans la lignée des grandes collections, un imper "tout en lignes"

fines et délicates, elles rayent en brun sur fond beige ou en olive sur fond vert algue. Une création Claude Havrey, importée de France, disponible en tailles 6 à 10 ans.

claudé havrey

Salon Jade

Place Laurier Ste-Foy



Plessisville aura l'aide nécessaire

PLESSISVILLE (PC) — Le ministre du Travail, M. Charles Caccia, a assuré le maire de Plessisville qu'étant donné la situation qui prévaut dans cette municipalité la région recevra toute l'attention voulue de la part des ministres responsables du programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre (PAIM).

Le ministre du Travail répondait à une requête de la municipalité demandant que la ville soit désignée aux fins de la Loi sur les prestations d'adaptation à la main-d'oeuvre.

PAIM offre un large éventail de programmes destinés à stimuler l'investissement et à favoriser l'adaptation des travailleurs, celui-ci étant un programme sélectif qui s'applique aux collectivités qui sont les plus touchées par la conjoncture économique.

Selon un relevé effectué par la ville de Plessisville, le taux de chômage atteindrait plus de 40 pour cent dans cette localité, soit un taux record depuis la fondation de Plessisville en 1835.

Par ailleurs, le député du comté de Lotbinière, a également décidé d'appuyer Plessisville dans sa démarche pour être nommée "ville désignée".

Dans une lettre adressée au conseil de Plessisville, M. Jean-Guy Dubois souligne qu'il a écrit au ministre Charles Caccia, pour dire qu'il appuyait fortement la demande de la ville de Plessisville pour qu'elle soit reconnue ville désignée.

Orlande chez Eaton

Pour vous...



Nouvelle gamme 83: "Ligne pure" le programme Orlande pour les peaux sensibles

La gamme "Ligne pure" se compose de produits de soin spécialement conçus pour venir en aide aux peaux sensibles. Testés scientifiquement, ils contribuent à nettoyer, à assouplir et à rafraîchir la peau.

De la gamme "Ligne pure":

- 1A. Emulsion nettoyante pure, 150 ml 12.50 ch.
- 1B. Lotion apaisante pure sans alcool, 150 ml 12.50 ch.
- 1C. Composé matinal, 75 ml 17.50 ch.
- 1D. Crème de nuit, 50 ml 20.00 ch.
- 1E. Composé fluide vespéral, 40 ml 22.50 ch.

Passez voir cette nouvelle gamme au comptoir Orlande chez Eaton.

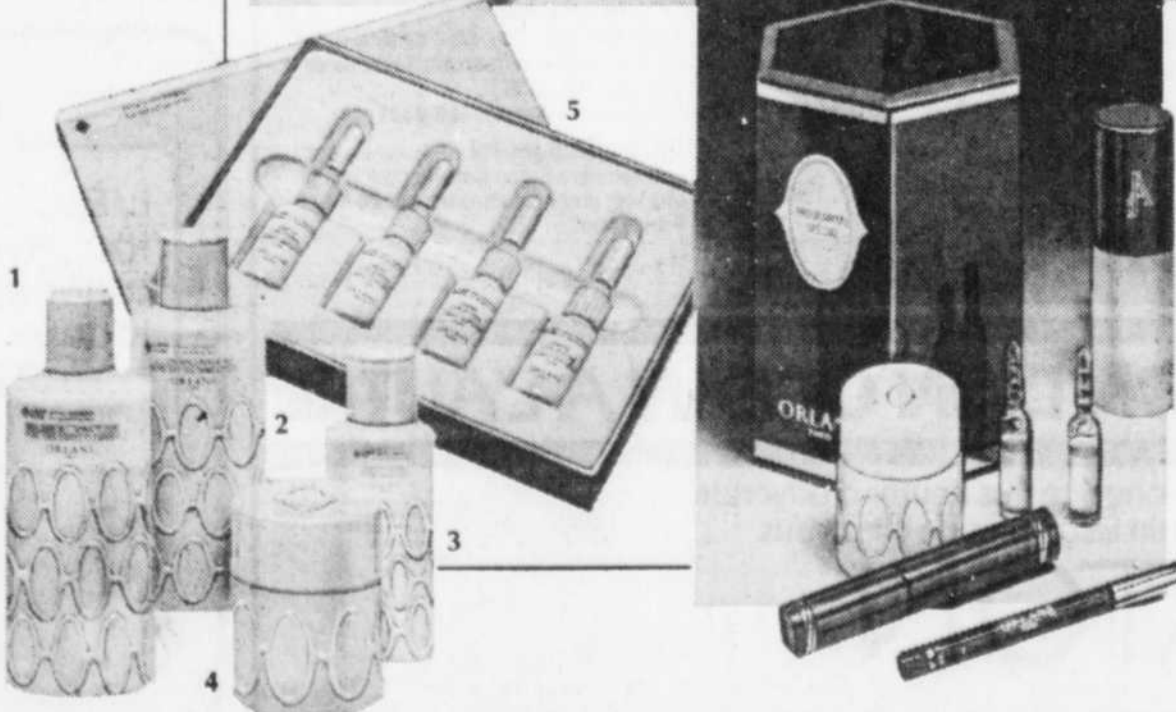
Offre spéciale

Avec tout achat de produits Orlande, vous pourrez vous procurer pour 15.00, la collection "Fascination" d'une valeur de 70.00. Comprend: 2 ampoules de beauté B23 (concentré revitalisant pour la peau), un mascara noir, un crayon maquillage des yeux ton noir, une émulsion B21 30 ml (crème hydratante pour le jour) et une eau de Cologne. "Ecusson" en atomiseur 30 ml.

L'offre est en vigueur jusqu'au 2 avril inclusivement

Eaton, Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale Rayon 216

Venez ou téléphonez 653-9331



EATON

LE SOLEIL

UNE BONNE LECTURE QUOTIDIENNE POUR TOUS...

ABONNEZ-VOUS!

647-3333

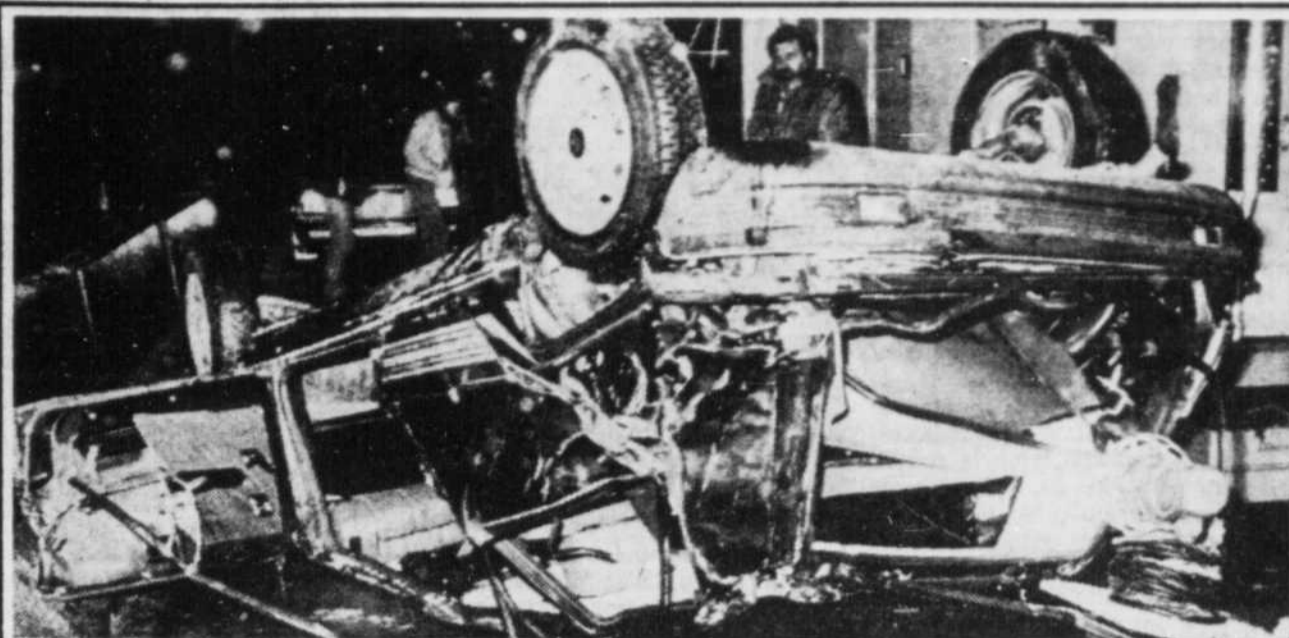
**ENVOYEZ VOS
DONS AU
TIMBRE DE PÂQUES
AUJOURD'HUI**

dépôts garantis 5 ans. Taux annuel **12%**
**FIDUCIE
PRÊT ET REVENU**
692-1221 / 626-1221

87e année, no 72
42 pages 4 cahiers

QUÉBEC, MARDI 22 MARS 1983

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢



Grièvement blessé

Le conducteur de cette auto a été grièvement blessé sur le boulevard du Vallon, à Saint-Foy, vers 19h30 hier, et il a fallu utiliser les mâchoires de vie pour l'extirper des débris de son véhicule renversé. L'auto circulait sur le boulevard Charest, en direction ouest; devenu incontrôlable sur la chaussée verglacée, le véhicule a enfilé entre les deux voies

pour tomber sur le boulevard du Vallon, en direction nord, où il a été heurté par une autre auto. Le nom de l'automobiliste qui demeure à Cap-Rouge ne pouvait être dévoilé, la nuit dernière.

voir texte, page A-3

Impôt: les chèques du Québec retardent

par Ghislaine RHEAULT

Il faudra s'armer de patience cette année encore pour attendre les remboursements d'impôt du Québec.

Le ministère du Revenu ne mettra pas les premiers chèques à la poste avant la mi-avril. A compter de cette date, on espère pouvoir émettre 500,000 avis de cotisations par semaine. Au mieux, on espère avoir effectué tous les remboursements le 1er juillet prochain.

Par un communiqué émis hier, le sous-ministre du Revenu, M. Alban D'Amours, explique que "la refonte du système informatique du ministère a été plus longue que prévu, ce qui a entraîné un retard..." (sic).

Il faut comprendre qu'en voulant simplifier les rapports d'impôt et rapprocher l'Etat et les citoyens, on n'a pas réussi à raccourcir les délais. Il fallait faire digérer les nouveaux formulaires par des ordinateurs qui ne sont pas ce qu'il y a de plus sensibles à "l'humanisation" des services.

La grève des professionnels et les ralentissements de travail ne seraient pas non plus étrangers, dit-on, à ces retards...

Le communiqué du sous-ministre invite les particuliers à se faire patients et à ne pas abuser du téléphone pour connaître la date de leur remboursement. "Comme l'envoi des chèques se fait d'après l'ordre de réception des formulaires, il est inutile que les particuliers téléphonent au ministère... En évitant de surcharger les lignes téléphoniques, les bénéficiaires de remboursements permettent à d'autres contribuables d'obtenir divers

Voir page A-2, IMPÔT
autre texte, page C-8

**USA: Duhaime
vise maintenant
un contrat de
\$40 milliards**
page D-1

**Pêcheurs Unis
propose une
restructuration
à ses membres**
page D-2

Robert-Giffard songe à des poursuites

Le directeur général démis de son poste

par Roger BELLEFEUILLE

Le directeur général du centre hospitalier Robert-Giffard, M. Léo-Paul Beausoleil, a été démis de ses fonctions, hier soir, au terme d'une longue séance spéciale du conseil d'administration. Le conseil étudie en outre la possibilité d'intenter des poursuites au civil, laissant au ministère des Affaires sociales la discrétion de porter des accusations au pénal.

Les motifs de cette décision: utilisation

de fonds publics à des fins personnelles, conflit d'intérêts, manquements graves à ses devoirs et responsabilités, abus de confiance. M. Beausoleil a été informé, par huissier, de cette grave sanction à peu près au même moment que les médias d'information qui avaient été convoqués à une conférence de presse.

Plus spécifiquement, M. Beausoleil est accusé d'avoir utilisé des fonds publics à des fins personnelles à trois reprises entre sep-

tembre 1981 et mars 1982, pour un montant global d'un peu plus de \$18,000.

De s'être placé dans une situation de conflit d'intérêts en empruntant de montant de \$5,000 de la firme SOPEQ, ou de l'un de ses représentants. La firme en question s'occupe de la sécurité à Robert-Giffard.

D'avoir contracté des dettes per-
voir page A-2, BEAUSOLEIL
autre texte, page A-2

Belle somme pour un vieux chèque!

WINNIPEG (d'après PC) — Un chèque de \$293,02, émis en 1916, a été accepté 66 ans plus tard et réévalué à \$3,467,22! Cette somme a été partagée également entre deux sœurs habitant de petites villes de la Saskatchewan. Leur père, le 16 décembre 1916, l'avait reçu en remboursement de sa police d'assurance-vie. M. Robert G. Sparrow mourut en 1948 sans l'avoir encaissé. En décembre dernier, une petite-fille du défunt trouva le chèque et contacta la compagnie d'assurance qui répondit que le chèque n'avait plus aucune valeur légale mais accepta malgré tout de l'honorer et d'ajouter à la somme initiale les intérêts courus selon les divers taux (variant de 3 à 14 1/2 pour 100) des 66 dernières années.



Tant bien que mal, des proches sont parvenus à récupérer les trois quarts des biens des Doyon, hier matin.

Il devait vendre dans trois semaines Le propriétaire de la maison reste désemparé

par Michel TRUCHON

M. Paul-Henri Doyon dormait quand sa maison a été emportée par les tonnes de terre et de roc qui se sont détachées du cap Diamant. Quand il a ouvert les yeux, éveillé par le fracas, la chambre à coucher, située à l'étage, était au niveau du sol, au milieu du boulevard Champlain...

Hier matin, l'homme de 61 ans,

toujours sous le choc de la tragédie dont il a été victime en fin de semaine, regardait des parents et des amis récupérer tout ce qui était encore intact dans les débris de sa petite maison vieille de 83 ans.

Même s'il pourra ainsi retrouver les trois quarts de ses biens, M. Doyon reste désemparé devant le sort. Il s'explique mal le désastre et de la peine à retenir ses larmes

quand il parle de son épouse, Yvette Fortin-Doyon, âgée de 55 ans, sérieusement blessée quand elle est restée coincée sous l'avant de la maison démolie.

Ils m'ont dit, à l'hôpital, que son état était sérieux. Elle est blessée.

Voir page A-2, MAISON
autres textes et photos, page A-3

Police de Montréal Le commandant de l'escouade des stupéfiants est accusé de trafic

MONTREAL (PC) — Le capitaine Henri Marchessault, commandant de la section des stupéfiants et membre du service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) depuis 25 ans, de même qu'un policier non identifié ont été arrêtés hier et accusés de trafic de stupéfiants.

M. Marchessault, âgé de 44 ans, a été le patron de la brigade antigangs et était l'un des détectives les plus expérimentés du SPCUM. Il comparait en cour des sessions aujourd'hui à Montréal pour son enquête sur cautionnement.

Le service des relations publiques du SPCUM a indiqué que M. Marchessault avait été arrêté hier midi, à la suite d'une enquête interne ordonnée par le directeur André De Lucas. Les relations publiques ignoraient le type de drogue mentionné dans l'accusation ainsi que les quantités en jeu.

L'enquête a duré deux semaines. Elle a été menée par des membres du SPCUM; les relations publiques ont seulement précisé qu'il ne s'agissait pas d'enquêteurs de la section des stupéfiants.



Henri Marchessault était jusqu'à hier un des plus respectés membres du service de police de la CUM. On le voit ici exhibant un sac d'héroïne, au cours d'une récente rencontre avec la presse.

L'arrestation de M. Marchessault pourrait provoquer une certaine commotion au sein du service de police.

Il a entrepris sa carrière d'enquêteur au sein de la célèbre et maintenant défunte patrouille de nuit, dont la réputation a fait trembler plusieurs malfaiteurs.

Boyd maintient que Lévesque lui a servi un ultimatum "Réglez ou je prendrai les moyens..."

MONTREAL (PC) — L'ancien président d'Hydro-Québec, Robert A. Boyd, réaffirme que le premier ministre René Lévesque a bel et bien exercé en 1979 de fortes pressions sur lui afin qu'il appuie contre son gré un règlement hors cour dans l'affaire du saccage de la baie James.

Joint hier par le quotidien La Presse, M. Boyd a déclaré qu'il

maintenait intégralement la déclaration qu'il a faite la semaine dernière à Radio-Canada, à savoir que le chef du gouvernement, René Lévesque, lui a dit: "Ou vous réglez hors cour, ou je prendrai les moyens pour que vous le fassiez".

Selon M. Boyd, c'est lors d'une rencontre dite de "consultation" au sujet du règlement hors cour sur le saccage de la baie James, organisée le 19 février 1979 au bureau du

premier ministre, que M. Lévesque, lui a lancé cet ultimatum.

M. Robert Boyd s'opposait catégoriquement à la négociation d'un règlement hors cour dans la poursuite de \$31 millions qu'avait intentée la Société d'énergie de la baie James contre la FTQ-construction, à la suite du saccage de la baie James. Et M. Lévesque et son chef de cabinet Jean-Roch Boivin voulaient que la SEBJ accepte de régler

ce litige hors cour, ce qui fut fait par la suite pour la somme de \$200,000.

"J'ai dit ce que j'avais à dire. Je ne change pas d'idée là-dessus", réplique M. Boyd aux propos du premier ministre.

Rappelons qu'un autre ancien p.d.g. d'Hydro-Québec et administrateur de la SEBJ au moment des négociations du règlement hors cour, Roland Giroux, a également soutenu que c'est le bureau du pre-

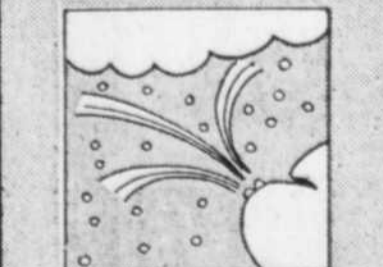
mier ministre Lévesque qui a forcé Hydro-Québec et la SEBJ à régler le litige hors cour.

M. Lévesque a déclaré dimanche: "Les seules pressions qu'on a exercées, ça a été de lui (Robert Boyd) faire savoir qu'on était favorable à un tel règlement. Quant aux prétendues menaces, c'est pas mon genre".

autre texte, page A-9

sommaire

Annonces classées	D-5 à D-10
Arts et spectacles	B-3 et B-4
Bridge	D-10
Carrières et professions	C-4
Décès	D-11
Economie-finances	D-1 à D-4
Editorial	A-12
Feuilleton	B-4
Horoscope	D-9
Information régionale	A-6 à A-8
Loterie	A-2
Mode	B-2
Monde	B-5 à B-8
Mot mystère	D-6
Mots croisés	D-7
Où aller à Québec	B-4
Page des lecteurs	A-13
Page documentaire	A-11
Patron	D-8
Sport	C-1 à C-6
Télévision	B-5



Quelques chutes de neige cet après-midi à Québec et neige mêlée de grésil et de pluie dans l'Est, venteux partout, maximum de moins un à zéro. Demain, quelques chutes de neige à Québec, neige dans l'Est.

détails, page D-5

IMPÔT (Suite de la première page)

renseignements des conseillers de Revenu Québec.

La faute d'Ottawa

La cueillette des cotisations des contribuables qui veulent étaler leur revenu (comme c'est le cas des joueurs de hockey, des artistes) sera ralentie également. Les formulaires TP500 destinés à ceux qui veulent acheter des rentes d'étalement n'ont pas encore été émis. Cette fois, c'est la faute du fédéral. Dans la foulée du budget MacEachen resté en panne, le projet de loi C-139 n'a pas encore été adopté par les Communes. Il en est à la deuxième lecture.

Si cela ne pose pas de problème pour les citoyens du Québec, il en va autrement pour les entreprises

ou particuliers qui vivent à cheval "sur" deux provinces. Il n'y a pas eu d'entente encore sur les modalités de transfert des cotisations ou de leur répartition entre Ottawa et les provinces.

Il est question néanmoins que Québec émette un formulaire incomplet, quitte à procéder plus tard aux corrections qui s'imposent. Cette décision doit être prise ces jours-ci à la suite des discussions entre le ministère des Finances et Revenu Québec.

L'année dernière, les chèques de remboursement avaient également été émis avec du retard. Cette fois, c'était dit-on en partie en raison du programme d'allocation de disponibilité qui était nouvellement administré par Revenu Québec.

MAISON (Suite de la première page)

sée aux jambes et a peut-être une fracture du bassin..."

L'homme a également beaucoup de peine à retenir son émotion quand on lui demande où il logera sa famille. En fait, il ne trouve pas de réponse, si ce n'est qu'il a un refuge temporaire chez son frère.

M. Doyon demeurait au 932 boulevard Champlain depuis trois ans. Sa maison venait de faire l'objet d'une transaction et la nouvelle propriétaire devait signer les papiers le 11 avril.

C'était la première fois qu'il avait connaissance d'un éboulement près de chez lui.

Les voisins immédiats des Doyon, Mme Marie-Anne Morrison et M. Laurent Beaudoin, ont été plus ou moins témoins de la catastrophe.

Toute la soirée et une partie de la nuit, je n'ai pas cessé de téléphoner à Mme Doyon. Une demi-heure avant l'éboulement, je voulais lui demander de traverser pour plus de sûreté. Elle m'a répondu que cela l'énerverait et qu'elle n'avait pas l'intention d'aller se coucher... dit Mme Morrison.

Celle-ci raconte que pendant toute la soirée de samedi, l'eau dévalait la falaise comme une véritable chute. La femme est d'avis

que le glissement s'est produit quand un premier morceau de terrain s'est détaché, détournant l'eau qui a entraîné les arbres et les rochers derrière la maison des Doyon.

"On va revenir"

J'étais couchée quand ça s'est produit. C'était comme si deux autos venaient de se frapper... J'ai été très énervée car je savais que Mme Doyon était dans la maison. J'ai su qu'elle était coincée..."

Mme Morrison pense que sa voisine a été prise au piège au moment où elle était au rez-de-chaussée. Pendant toute la soirée, elle l'a vu ouvrir la porte plusieurs fois, pour observer ce qui se passait à l'extérieur.

La femme, en dépit de ce qui est arrivé à ses voisins, n'a pas l'intention d'abandonner sa maison du 926 boul. Champlain. "Je ne crois pas que cela se reproduise. De toute façon, on ne peut rien contre la fatalité..."

Son compagnon, M. Laurent Beaudoin, est, lui aussi, catégorique: "On va revenir..." Mais pas tout de suite, car il n'est pas prêt à se réinstaller. En attendant que la situation rentre dans l'ordre, le couple a loué un petit appartement en ville. "Mais, ça n'est pas comme chez nous...", commente M. Beaudoin.

Beausoleil promet une vive riposte

Québec, Le Soleil, mardi 22 mars 1983

par Roger BELLEFUEILLE

M. Léo-Paul Beausoleil, démis de ses fonctions de directeur général du centre hospitalier Robert-Giffard, hier, estime que les fautes qu'on lui reproche sont "soit fausses, soit grandement exagérées".

Joint par LE SOLEIL, en fin de soirée à son domicile, M. Beausoleil a indiqué que sa riposte sera aussi "brutale" que celle du conseil d'administration. Il attend toutefois de prendre connaissance du rapport de l'enquêteur nommé par le ministère

des Affaires sociales sur sa gestion avant de se livrer à d'autres commentaires.

M. Beausoleil a déjà intenté une poursuite en diffamation au montant de \$400,000 contre M. Réjean Cantin, directeur général associé de Robert-Giffard.

En vertu de son contrat d'engagement qui devait échoir en 1984, le directeur général démis a une période de 60 jours pour demander au conseil d'administration de justifier son geste. Il demeure durant

cette période un employé de l'établissement.

A partir d'hier soir, la direction générale de Robert-Giffard est assurée d'une façon intérimaire par le directeur général associé, M. Réjean Cantin, autrefois sous-ministre adjoint au ministère des Affaires sociales. Fait à signaler, c'est M. Beausoleil lui-même qui avait suggéré le

nom de M. Cantin, en mars 1982, pour venir lui prêter main-forte.

M. Beausoleil est à l'emploi de Robert-Giffard depuis 19 ans. Il fut nommé directeur général en 1971. C'est à peu près au même moment que M. Marcel Jobin devenait président du conseil d'administration, poste qu'il occupe toujours.



Le conseil d'administration de Robert-Giffard s'est empressé de convoquer la presse, en soirée, hier, pour faire part de sa décision concernant son directeur général. Sur la photo, de gauche à droite: Me Jules Brière, M. Marcel Jobin, président et Me Alphonse Lacasse, l'un des avocats dans les causes impliquant Robert-Giffard.

BEAUSOLEIL (Suite de la première page)

sonnelles pour plus de \$32,000 auprès de sept cadres de l'établissement, dont cinq étaient sous autorité immédiate.

Quant à des manquements graves à ses devoirs et responsabilités de directeur général, on reproche à M. Beausoleil d'avoir fait preuve de "complaisance" à l'endroit de la société d'entretien Impart Ltée. Robert-Giffard aurait transigé avec cette firme pour des déboursés globaux de plus de \$40,000 au cours des années 1980 et 1981, sans que le conseil d'administration en soit informé.

On reproche en outre à M. Beausoleil d'avoir fait preuve d'abus de confiance en embauchant des consultants sans autorisation encore du conseil d'administration, dont:

— des contrats au montant global de \$452,871 à Piché, Charron et Associés, conseillers en gestion, de 1977 au début de 1982;

— un montant de \$256,000 à Biro Inc., une firme de recherchistes en gestion;

— un montant de \$400,000 jusqu'ici, plus \$200,000 par année additionnelle, à SOGSABEC, une firme de consultants en cuisine et en système alimentaire.

Sans autorisation

Enfin, le directeur général dé-

mis aurait, "à plusieurs reprises", procédé dans certaines autres affaires sans l'autorisation préalable de son conseil. M. Beausoleil aurait ainsi signé douze baux, dont deux seulement avaient été portés à la connaissance du conseil. Dans le cas de la location de trois résidences, il existe, selon le conseil d'administration, deux baux pour chacune des résidences, qui ne portent pas la même date et dont les obligations des locataires et locataires diffèrent de l'un à l'autre bail pour une même résidence.

Entre autres griefs, le conseil dit n'avoir trouvé aucune entente signée liant Robert-Giffard et la firme de sécurité Sopeq, dont les services coûtent \$700,000 par année.

Toutefois, dans une chronologie des événements remise à la presse, le conseil d'administration fait bel et bien état d'un "contrat" entre Robert-Giffard et cette même firme.

Pour ce qui est du 388 Saint-Vallier ouest, une ressource financée par Robert-Giffard mais administrée par le GIFRIC au coût de plus de \$500,000 par année, le conseil dit n'avoir été informé de ce projet que le 17 mai 1982, alors qu'un protocole avait été signé par le directeur général en mars de la même année et que les premiers bénéficiaires avaient été acceptés en janvier 1982.

Départ de 450 militaires de Valcartier pour Chypre

SAINT-HUBERT — Le 12e Régiment blindé du Canada, cantonné à la base de Valcartier, sera affecté auprès de la Force de maintien de la paix des Nations-Unies à Chypre, à compter du 24 mars.

Un premier contingent de 170 militaires, sous la direction de leur commandant, le lieutenant-colonel George Service, quittera l'aéroport de Québec à destination de Chypre, le 24 mars à 18h. Deux autres vols s'effectueront les 29 et 30 mars à 11h, comprenant chacun 140 militaires.

Pour la première fois depuis la

création de la Force du maintien de la paix des Nations-Unies à Chypre, en 1964, le 12e Régiment blindé du Canada y sera affecté en tant qu'unité complète, et ce, pour une période de six mois. Il remplacera alors le 3e Régiment du Royal Canadian Horse Artillery de la base de Shilo (Manitoba) qui rentrera au pays après avoir servi à Chypre depuis septembre 1982.

Il s'agira de la 39e rotation de personnel depuis que des troupes canadiennes sont engagées au maintien de la paix dans cette île de la Méditerranée.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de lundi)

7-7-6-9

Numéro Boni:

258922

Informations: 643-8990

le mot du jour

En alternance

On a déjà vu qu'une alternative est le choix entre deux possibilités. On ne doit pas non plus employer ce mot pour désigner une solution unique de remplacement, comme en anglais. Il faut dire solution de rechange.

Pierre BELLEAU

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h00 à 13h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30

647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

BINGO SOLEIL

Gagnante, Numéro chanceux

du vendredi 18 mars

Madame Denise Gaumont
Charlesbourg, Qué. 100\$

LES JUNDIS DE LA MODE



Le Baron Rouge vous offre un menu mode à partir de 10,95\$ tout inclus.

Toujours en complicité avec Laliberté, nos défilés de mode auront lieu les:

— 28 mars
— 11 - 25 avril

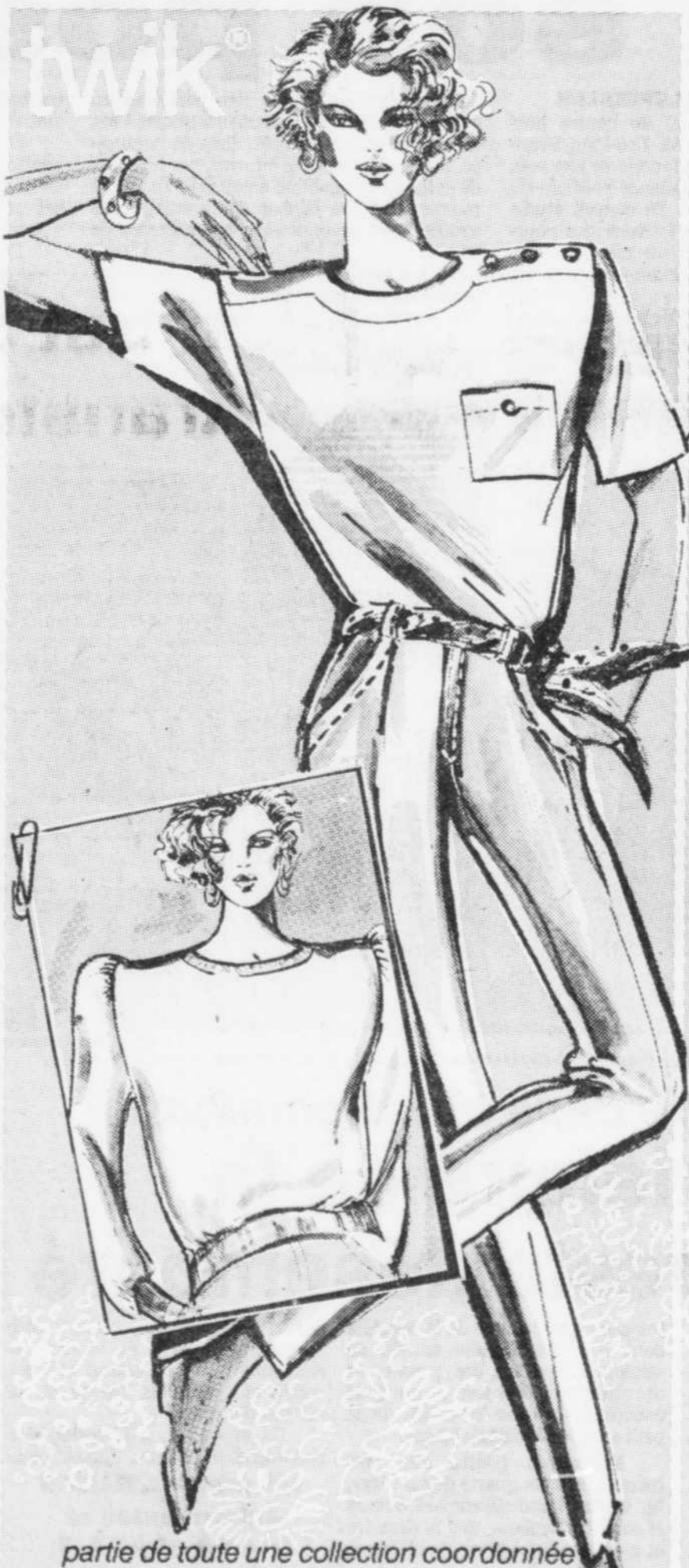
Prix de présence: 2 repas-cadeaux d'une valeur de 25\$ chacun.
1 bon d'achat de 25\$ valable au département de la lingerie chez Laliberté.

N'oubliez pas de faire votre réservation.

l'art de votre hôte le BARON ROUGE

350, boul. Ste-Anne, Beauport, Québec G1E 3L7

667-1355



partie de toute une collection coordonnée

la grande chemise pull

forme carrée, encolure à empiècement rond, boutonnage à l'épaule, en jade, blanc, rose tendre, gris. 36 à 44. 24.00 superposée ici avec pantalon de coton, plis-ceinture, gris ou framboise 36 à 44. 46.00 et pull en fin tricot de coton azur, framboise, rose tendre, jade, p.m.g. 20.00

la maison

simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale



en flanelle légère

le long pardessus

comme le pardessus masculin, très carré et très droit avec longs revers crantés, épaules bien dessinées, double boutonnage, poches horizontales... choisissez-le en marine ou rouge. 5 à 13. 105.00

la maison

simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

LES RÉGIONS

Cours d'informatique pour adultes, même en vacances



Vingt micro-ordinateurs seront installés en permanence au cégep de Rivière-du-Loup et 20 autres serviront de "laboratoire itinérant".

par Pierre ASSELIN

RIVIÈRE-DU-LOUP — Grâce à l'achat de 40 micro-ordinateurs, le service de l'éducation aux adultes du cégep de Rivière-du-Loup a mis sur pied un cours itinérant ainsi que les seules sessions françaises d'apprentissage de la micro-informatique dispensées en camps de vacances au Québec.

Avec ses 40 unités, l'éducation aux adultes dame le pion à la clientèle régulière du cégep qui, elle, dispose d'à peine sept unités pour ses 1,300 étudiants. Le directeur général, M. Raymond Boucher, explique que le cégep a adressé une demande pour pouvoir dispenser l'option informatique mais qu'il doit attendre la réponse du ministère de l'Éducation à ce sujet, puisque c'est lui qui devra payer la note. M. Boucher ignore encore s'il pourra débiter ou non l'automne prochain.

L'éducation aux adultes, a-t-il expliqué, a pu s'équiper rapidement parce qu'elle n'est pas régie de la

même façon, qu'elle a acheté du matériel simple et relativement peu coûteux et que ses cours peuvent s'autofinancer.

Vacances et Informatique

Le directeur de l'éducation aux adultes, M. Gilles Dubé, a soutenu que l'ignorance de l'informatique ferait de nous les analphabètes de demain. "J'ai une petite fille de 12 ans qui m'explique comment ça marche, s'amuse-t-elle à raconter, pendant que moi je lui explique les règles du participe passé".

La "flotte" de micro-ordinateurs, de marque Commodore et achetés à près de \$1,000 l'unité, a été séparée en deux. Une vingtaine restera en permanence au cégep et les vingt autres serviront à un cours itinérant qui se déplacera sur tout le secteur du cégep, de Trois-Pistoles à Dégelis, dans le Témiscouata, ce qui représente près de 50 paroisses.

De plus, des sessions d'ap-



Dans l'ordre habituel, M. Raymond Boucher, directeur général du cégep de Rivière-du-Loup et M. Gilles Dubé, directeur du service de l'éducation aux adultes.

prentissage d'une durée d'une semaine ou d'une fin de semaine seront données à la base de plein air de Pohégamook. Les participants auront donc l'occasion de découvrir la micro-informatique le matin et la planche à voile l'après-midi, ou vice versa.

Cette formule est déjà populaire aux États-Unis et au Canada anglais mais à la connaissance du directeur, Rivière-du-Loup est la seule institution à l'offrir en français. Une grande campagne de publicité dans la plupart des médias nationaux a d'ailleurs été orchestrée pour assurer le succès de l'entreprise.

"Nous voulons surtout démystifier l'ordinateur, confiait-il. Avec notre équipement nous allons permettre à la population d'apprivoiser et de s'initier à cette nouvelle réalité quotidienne et en-

vahissante."

Il citait également des chiffres surprenants, notamment que deux collèges Ontariens comptent à eux seuls autant d'ordinateurs et de micro-ordinateurs que toutes les écoles du Québec.

Des représentants des milieux d'affaires loupérois invités au lancement du programme poussaient des soupirs de soulagement. Plusieurs d'entre eux voient venir avec appréhension l'informatique parce qu'ils ne disposent pas de la formation nécessaire pour y faire face. Me Denis Rioux, directeur du Centre des dirigeants d'entreprises de Rivière-du-Loup, qui affirme posséder l'un des seuls bureaux d'avocats entièrement informatisés de la province, a reconnu que leur dernier problème touchait la formation du personnel.

AUBAINES

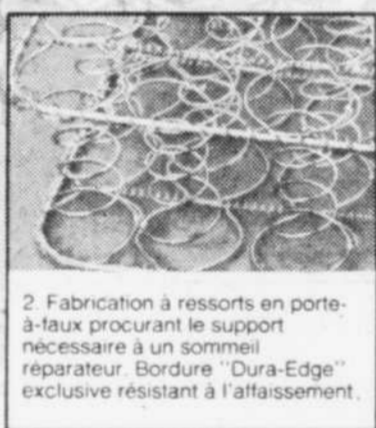
EATON CANADA

160⁰⁰ à 300⁰⁰ DE RABAIS

UN AUTRE EXEMPLE DU POUVOIR D'ACHAT EATON!
RABAIS DE TAILLE SUR LES LITS POSTUREPÉDIC
"ROYALE" DE SEALY... A 3 DEGRÉS DE FERMETE



1. Confort fourni par de multiples couches, recouvrement stabilisé pour rester bien en place, épais coussinage, feutre de coton et deux couches d'isolant.



2. Fabrication à ressorts en porte-à-faux procurant le support nécessaire à un sommier réparateur. Bordure "Dura-Edge" exclusive résistant à l'affaissement.



3. Sommier à barres de torsion (aucun ressort) et plaques de métal assurant fermeté, robustesse et durabilité à la grandeur du sommier.

Vous recherchez confort et bon support pour votre dos? Voilà un achat Eaton qui représente un bon investissement! Grâce à notre acheteur qui a passé sa plus grosse commande de literie (en profitant de l'écoulement d'un stock de recouvrement interrompu), vous pouvez profiter de réductions avantageuses sur ces ensembles de lits. Ces ensembles ont été conçus selon le conseil de chirurgiens orthopédistes avec tous les avantages que vous en attendez... et ils sont fabriqués ici-même au Canada. N'hésitez plus!

160.00 DE RABAIS!

Ensemble jumeau matelas et sommier.
Prix courant Eaton 660.00

499.99 l'ens.

160.00 DE RABAIS!

Ensemble deux places matelas et sommier.
Prix courant Eaton 760.00

599.99 l'ens.

180.00 DE RABAIS!

Ensemble "Queen" matelas et sommier.
Prix courant Eaton 880.00

699.99 l'ens.

300.00 DE RABAIS!

Ensemble "King" matelas et sommier.
Prix courant Eaton 1200.00

899.99 l'ens.

PRIX SPECIAUX!

Matelas Posturepedic

"Royale" de Sealy

Prix Eaton

ch

Matelas jumeau seulement

Matelas deux places seulement

Matelas "Queen" seulement

Format "King", matelas et sommier seulement

279.99

329.99

389.99

Prix Eaton

ch

Format "Queen"

Prix Eaton

29.99 ch.

39.99 ch.

Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy ainsi qu'à

notre nouveau magasin aux Galeries de la

Capitale, Rayon 271

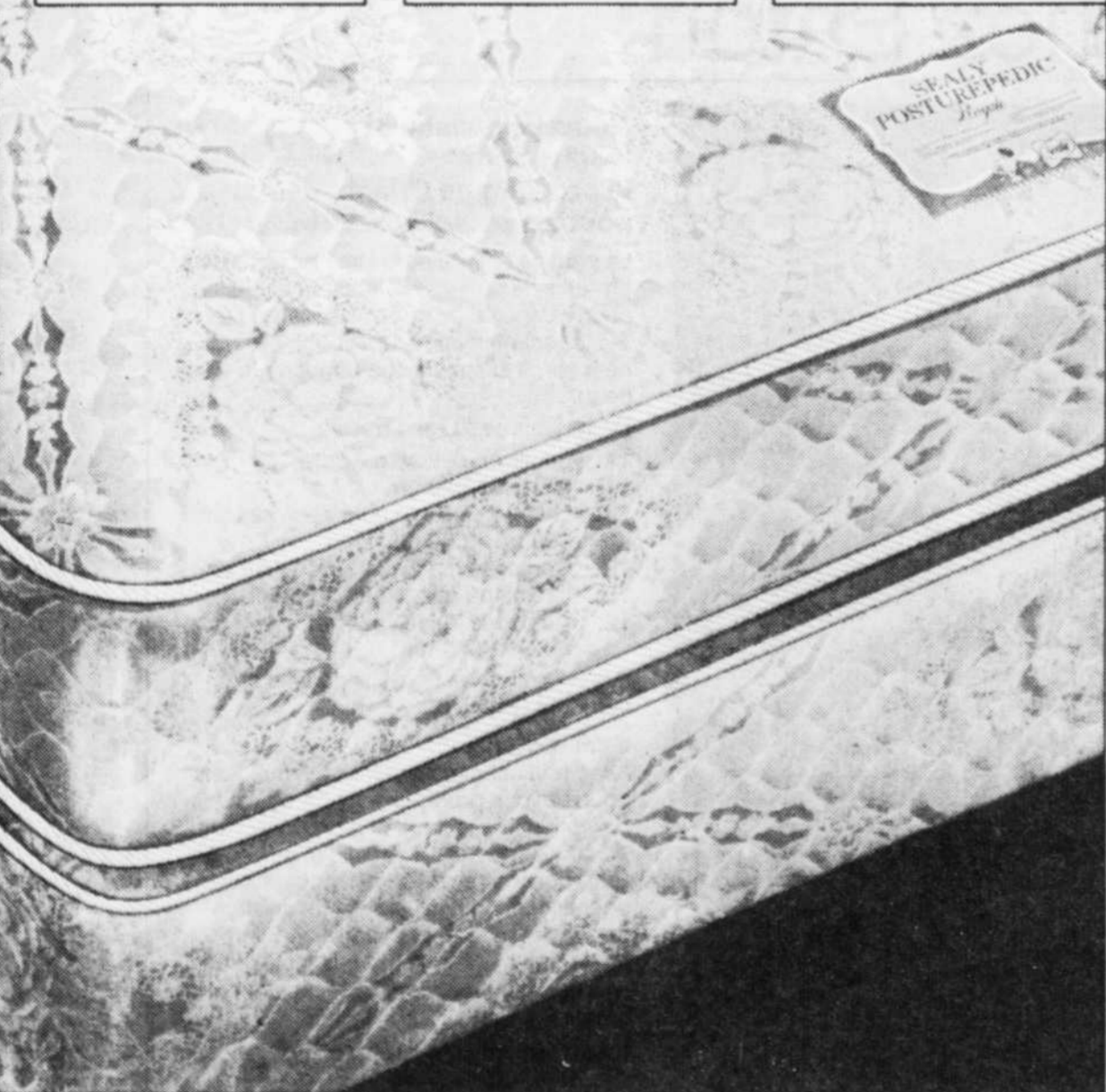
Venez ou téléphonez: **653-9331**

Plus que 4 jours!

Les aubaines Eaton Canada pour votre

intérieur prennent fin le samedi 26 mars.

Profitez-en!



LES BONS ACHATS EATON D'UN OcéAN À L'AUTRE

Notre standard téléphonique ouvre à 9 h 10

Composez 653-9331 pour connaître nos heures d'ouverture ou l'adresse du magasin Eaton près de chez vous

EATON



Diner dansant

le jeudi soir au son d'un trio 14,75 (table d'hôte)

Le Croquembrache
Le restaurant du Hilton
647-2411

Stationnement gratuit des 18.00 sur validation de votre billet, si vous garez votre voiture vous-mêmes dans le stationnement de Place Québec.

LE SOLEIL

vous informe au jour le jour...

ABONNEZ-VOUS
647-3333

AVIS

L'Ecole de coiffure Lemieux Inc. avise sa clientèle qu'elle a aménagé dans ses nouveaux locaux au
275, Dorchester sud
(coin des Commissaires)

ECOLE DE COIFFURE LEMIEUX INC.
275, Dorchester sud, Québec, G1K 6Y2 C.P. 3174
Tél.: 525-6179

Pêcheurs unis du Québec

La Fédération laisserait la gestion des usines aux associations locales

par Michel CORBEIL
(du bureau du SOLEIL)

MATANE — Il suffit d'une réponse positive des pêcheurs membres et la gestion des usines de Pêcheurs unis du Québec (PUQ) relèvera désormais des associations locales.

La confirmation a été fournie hier par le secrétaire général de la Fédération des pêcheurs unis, M. Marc Millette. Rejoint à Gaspé où s'est tenue une importante réunion du conseil d'administration de PUQ, M. Millette a laissé entendre que la consultation des membres sera menée rondement.

Dès aujourd'hui, les modalités du transfert de responsabilités seront exposées aux coopérateurs du secteur nord de la Gaspésie qui comprend des usines à Rivière-au-Renard, Cloridorme et Saint-Maurice. Demain, une assemblée générale aura lieu pour l'usine de Newport. Jeudi, une assemblée se tiendra aux Iles de la Madeleine et une autre sur

la Côte-Nord, cette dernière pour l'usine de Rivière-au-Tonnerre.

"Demain (aujourd'hui), nous offrirons aux pêcheurs coopérateurs de ce secteur de s'impliquer dans la gestion, a expliqué M. Millette. Ce qui se faisait indirectement par le truchement de la fédération, s'est-il empressé d'ajouter. Plus qu'une révision, c'est vraiment une restructuration de PUQ. Il s'agit de réactiver les coopératives locales en leur confiant des responsabilités administratives et financières."

Rejoint quelques minutes avant le début du conseil d'administration, M. Lorenzo Albert, qui n'est pas un des administrateurs, a signalé avoir été mandaté par les coopérateurs de Newport: "C'est maintenant que nous décidons si les associations locales reprendront la gestion. Mais c'est ça ou rien. Nous ne sommes plus intéressés à investir dans l'ancienne fédération".

A ce sujet, M. Millette a insisté que le processus ne signifie par le démantèlement de la fédération.

Cependant, a-t-il admis, "tout peut être envisagé. Dans la fédération, la liberté d'adhésion doit être reconnue", mais, a-t-il ajouté, un choix doit se faire pour de bon.

Aide réclamée de \$3.5 millions

La remise de la gestion aux associations locales réglera une partie du plan de restructuration attendu depuis des mois. Resterait, entre autres, à trouver le financement. Et ce dernier point rend toujours hy-

pothétique le début de la prochaine saison de pêche chez PUQ, a exprimé M. Albert.

"Nous avons demandé une garantie de prêt de \$3.5 millions au fédéral. C'est le début des opérations de toutes les usines qui est en danger. Mais à Rivière-au-Renard, la pêche (des crevettes) démarre en fin de semaine. Il faut une réponse d'ici jeudi. Dans 15 jours, ce sera trop tard. Les crevettes manqueraient le meilleur", ce qui, selon M. Albert, compromettrait la

survie à court et à long terme de l'usine transformant la crevette à Rivière-au-Renard.

Le secrétaire général Marc Millette a cependant avancé qu'aucun ultimatum n'a été adressé à Ottawa. Au bureau de M. Pierre de Bané, ministre fédéral de Pêches et Océans, aucun porte-parole n'était disponible hier pour commenter la situation malgré les appels répétés logés par LE SOLEIL.

M. Millette a cependant convenu

que "c'est à Rivière-au-Renard que ça presse". Il a informé que la demande d'aide de \$3.5 millions a été adressée à la mi-février. Selon lui, elle pourrait se concrétiser sous différentes formes: garantie de prêt, prêt subordonné à certaines conditions; subvention directe. L'aide "pourrait servir à éponger une partie du déficit accumulé", mais, a terminé M. Millette, "c'est moins pour éponger les déficits que pour corriger la faiblesse de la structure financière".

Les travailleurs d'usines de transformation: Les gouvernements doivent investir dans les pêches

par Florent PLANTE

Les travailleurs ainsi que les travailleuses d'usines de transformation de poisson du Québec maritime veulent forcer les gouvernements de Québec et d'Ottawa à investir dans les pêches.

Pour ce faire, plus de 250 d'entre eux ont manifesté, vendredi dernier, devant les bureaux des députés fédéral et provincial de la pointe de Gaspé, le libéral fédéral Alexandre Cyr ainsi que le péquiste Henri LeMay.

A Gaspé, 150 travailleurs affiliés à la CSN recrutés particulièrement aux usines de Pêcheurs unis du Québec de Rivière-au-Renard, de Saint-Maurice, de Curadeau et Frères, de Cloridorme, du chantier maritime de Gaspé et de la rampe de lancement de cette ville, se sont rendus au bureau du député libéral fédéral Alexandre Cyr.

Retenu à Ottawa, ils ont joint M. Cyr par téléphone pour lui de-

mander son appui à la mise en place d'un programme d'amélioration des pêches bâti autour de huit points importants.

Un peu plus tard, la majorité des travailleurs syndiqués ont rencontré M. Henri LeMay, à son bureau de Gaspé. Au député péquiste, on a réitéré les mêmes demandes. Tel que l'avait indiqué le premier ministre René Lévesque le jeudi 10 mars, M. LeMay a affirmé que quoi qu'il arrive, il y aura bel et bien une saison de pêche en Gaspésie. Donc, les usines de transformation opéreront, quels que soient les propriétaires.

Simultanément, environ 80 travailleurs et travailleuses d'usines du secteur de Newport ont payé une visite au bureau de Chandler du député LeMay.

Stratégie

Les employés d'usine ne se sont pas contentés d'exprimer leurs craintes vis-à-vis du contexte ac-

tuel. Ils sont revenus à la charge une fois de plus avec huit recommandations précises issues de longues études que la fédération de commerce de la CSN a déjà mené en collaboration avec le milieu universitaire pour sortir les pêches du marasme.

Premièrement, que l'Etat élabore un programme de recherche et de développement destiné à diversifier la production des usines en même temps que de mettre au point de nouveaux produits, question de concurrencer les autres pays sur leur propre terrain.

Deuxièmement, que l'Etat insiste davantage afin de mettre sur pied des programmes de formation à l'École des pêches et au collège de la Gaspésie pour les travailleurs d'usines.

Troisièmement, que l'on continue la modernisation de la flotte de pêche avec ce que cela comporte, c'est-à-dire la recherche en design, en réfrigération, en matériaux, etc.

Quatrièmement, continuer la stratégie de développement de pêche lointaine, dans le 200 milles, afin d'augmenter le volume de transformation autant que de débarquement au Québec. Ces chalutiers pourraient être de propriété collective.

Cinquièmement, la création d'une agence gouvernementale de commercialisation et de promotion des produits halieutiques.

Sixièmement, un gel total de construction de nouvelles usines, question de rentabiliser celles déjà existantes.

Septièmement, que les employés d'usines aient droit au revenu garanti pendant la saison de pêche.

Finalement, que l'on reconnaisse le caractère saisonnier du travailleur d'usine de transformation du poisson dans l'application des règlements de l'assurance-chômage et de l'aide sociale.

Pêches et Océans Canada: diminution du budget et du personnel en 1983-1984

par Florent PLANTE

En 1983-1984, Pêches et Océans Canada aura à sa disposition

un budget de \$10 millions inférieur à celui de 1982-1983, et il en est de même pour le

personnel (années-personnes) qui diminuera de quelque 2,3 pour 100 pour l'exercice en cours.

C'est ce qu'a expliqué récemment le ministre fédéral responsable des Pêches et Océans, M. Pierre de Bané, devant le comité permanent des pêches

et des forêts, à Ottawa.

Selon M. de Bané, le budget global du ministère pour 1983-1984 montrera \$489,300,000 alors que celui de 1982-1983 frôlait le demi-milliard de dollars. Concernant les effectifs, ils seront de 5,894 pour le prochain exercice financier.

"Il s'agit là d'un budget limité et réaliste qui respecte le programme actuel de restrictions du gouvernement fédéral", a commenté le ministre devant les députés du comité parlementaire. Les deux fers de lance du ministère, la recherche et la gestion

des pêches, draineront environ \$300 millions ainsi que 4,500 personnes-années, alors que les programmes des sciences et des levés océaniques accapareront \$76,250,000 et 1,344 années-personnes.

Parmi les autres chapitres importants, mentionnons les dépenses en capital du ministère qui montent \$82,400,000, les avantages sociaux des employés qui s'élèvent à \$24,800,000 et les subventions et contributions à \$9,300,000.

Premier pays exportateur au monde, avec environ \$1,5 milliard annuellement, M. de Bané estime que pour conserver ce leadership, le Canada va devoir poursuivre ses efforts pour améliorer la manutention du poisson, sa conservation, bref sa qualité en général.

Le ministre parle également du programme que Pêches et Océans et l'industrie travaillent à mettre sur pied pour élaborer des normes de classification à quai.

Evidemment, Pêches et Océans Canada verra à travailler très fort pour relancer les secteurs des pêches maritimes qui sont en pleine crise financière et qui ont fait l'objet de rapports, que ce soit de la part du groupe Kirby, dans l'Est, ou du rapport Pearse, sur le versant Pacifique.

"Le budget dont il est question ici a évidemment été préparé bien avant que toute recommandation officielle ait pu être formulée, et par conséquent, il ne comporte pas de crédits ni de programmes directement liés à l'un ou l'autre de ces rapports. Il faudra sans doute traiter de toute initiative découplant de ces rapports et nécessitant des fonds dans le budget supplémentaire qui sera présenté ultérieurement au cours de la session", indique M. de Bané.

RAPPEL

CONCOURS DE JOURNALISME ÉCONOMIQUE

Date limite pour la réception des candidatures:
31 mars 1983

Trois catégories:
Hebdomadaires régionaux
Quotidiens
Magazines et autres périodiques

Prix: 2 000\$ au lauréat de chacune des trois catégories

Ce concours est organisé en collaboration avec Alcan par la Fondation québécoise d'éducation économique.

Renseignements:
M. Richard Thibault
Fondation québécoise d'éducation économique
Tél.: (514) 282-7700

RAPPEL

Il vous faut de l'information, mais vous ne savez pas précisément laquelle.



Sperry Univac, filiale et marque déposée de la Sperry Corporation.

SPEERY UNIVAC
Les informaticiens qui savent écouter.

On connaît l'histoire: pour obtenir de bonnes réponses de l'ordinateur, il faut poser les bonnes questions. Mais, au fait, comment les trouver?

A cet égard, la plupart des systèmes intégrés de gestion ne pourront pas vous aider. Car ces systèmes ne vous donnent pas la liberté d'explorer à volonté. Les exigences d'informations, les critères de vos questions, doivent être définies avec précision pour qu'ils puissent être programmés. Pas de programmes, pas de données.

Puis vient le système MAPPER de Sperry Univac.

MAPPER est un système exceptionnel de développement et d'aide à la décision conçu pour nos ordinateurs de la série 1100.

MAPPER ouvre de nouvelles frontières aux systèmes intégrés de gestion. Grâce à MAPPER, l'ordinateur suit le fil de vos pensées. Sans procédures rigides, il vous permettra d'explorer, de spéculer et même d'imaginer.

Interrogez l'ordinateur et vous aurez une réponse. La réponse vous fait penser à d'autres questions?

Posez-les. C'est fait pour cela. De cette façon l'ordinateur devient une aide à la création. Explorez des hypothèses inédites, imaginez des scénarios différents, considérez toutes les possibilités et toutes les conséquences. Vous avez toutes les ressources de votre ordinateur au bout des doigts pour organiser vos données selon vos besoins toujours changeants.

Le tout est d'une facilité déconcertante. Vous utilisez des commandes très simples et la plupart des demandes d'informations se résument en 6 frappes ou moins.

Cela veut dire entre autres que vous perdrez moins de temps à la recherche de l'information. Voilà donc plus de temps pour analyser et utiliser cette information. Bref, devenir un gestionnaire plus efficace.

Le système MAPPER pourra donc accroître votre productivité à tous les

niveaux de l'entreprise. Un exemple: chaque chef de service peut créer ses propres rapports au besoin et ce, sans faire appel à un programmeur.

Sceptique? C'est normal. Mais jurez par vous-même. Mesurez-vous au DEFIMAPPER. Soumettez-nous un problème dont la résolution nécessite une multitude d'informations et nous vous donnerons l'opportunité de le résoudre à partir de notre terminal muni de MAPPER.

Il n'y a rien de plus facile. Appelez le service de marketing de Sperry Univac. Ou écrivez à Sperry Univac, Division du marketing, 1801, av. McGill College, bureau 500, Montréal H3A 2N4. Téléphone: (514)-288-7654.

Interrogez-nous. Nous sommes à l'écoute.

MAPPER™

ENFIN, AU HILTON, VOUS N'AVEZ PLUS À VOUS CACHER.

SURPRISE!

La prochaine fois que vous ouvrirez la porte de votre chambre à l'hôtel Reine Elizabeth, vous trouverez un emballage cadeau contenant une grande, moelleuse, e-n-r-o-b-a-n-t-e serviette de bain greffée du monogramme HILTON. Prenez-la; glissez-la dans vos bagages. Elle est à vous!

Et lorsque vous la rapporterez à la maison, n'ayez crainte de la montrer. On y a apposé discrètement une étiquette indiquant qu'elle n'a pas été subtilisée de notre hôtel.

OFFRE SPÉCIALE

Vous obtiendrez une serviette de bain Hilton à chacun de vos séjours, jusqu'au 12 mai prochain à moins d'une extension (une serviette, par chambre, par séjour).

ENFIN, UNE LUXUEUSE SERVIETTE DE BAIN HILTON, POUR APPORTER!

Reine Elizabeth

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

ALLEN, Patrick
BEDARD, Bernadette
BLOUIN, Alphonse
BOUCHER, Alphonse
COMEAU, Maurice
DESBAINS, Bibiane
DION, Henri
DORVAL, Gabrielle
DUCLOS, Eric
GAGNON, Albert
LECLERC, Louis-Georges
ROY, Alexina
TALBOT, Michel
TREMBLAY, Marie-Anna

ALLEN (Patrick) — A St-Henri de Lévis, le 21 mars 1983, à l'âge de 63 ans, est décédé subitement M. Patrick Allen, époux de feu dame Marie-Paul Ferland. Il demeurait au 4 rue Notre-Dame, St-Henri de Lévis. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 mars à 10h. Départ du salon funéraire

Gonzague Valois & Fils Enr.
111 rue Belleau, St-Henri à 9h45, pour l'église de St-Henri, et l'inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces. Prière de ne pas envoyer de fleurs, faire un don à la Société Canadienne du Cancer.

BEDARD (Bernadette)
Galerieau



A Québec, le 20 mars 1983, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Bernadette Galerieau, épouse de feu René Bédard. Elle demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au funéraire

Lépine-Cloutier Ltée
6450 Henri-Bourassa
lundi, de 19 à 22h, mardi, de 14 à 17h et de 19 à 22h, mercredi, de 12 à 13h45. Le service religieux sera célébré mercredi, le 23 mars 1983, à 14h en l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière de Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles, Rose (J. Pierre Auger), Yolande (R. Jobin), Gaby (Guy Auger), Denis (Anette Delage), Gertrude (Dolard Tremblay), Albert (Gemma Lacasse), Hélène (Roger Pageau), Gilles Cimon, Berchmans Cloutier, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. Léopold Galerieau, Mme Joséphine Villeneuve, M. et Mme J.E. Turcotte (Ger-

maine), Mme Marie-Jeanne Duhault, Raymond Trépanier, Germaine Galerieau ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

BLOUIN (Alphonse) — A Québec, le 19 mars 1983, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Alphonse Blouin, époux de dame Lucia Légaré. Il demeurait au 908 boul. Rochette, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 mars, à 15h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc.
38 av Royale
Beauport
à 14h30 pour l'église Ste-Thérèse de Lisieux et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Denise (Fernand Hurens), Murielle (Denis Gervais), Gilles (Suzanne Bolduc), Collette (Ronald Lessard), Jean Martin (Micheline Labbé), Michel (Jeannine Fournier), Jacques (Christiane Grégoire), Lucie (Christian Langlois), ses frères et sœurs Albert, Georges, Paul-Henri, Monique, Madeleine, Sr Cécile, F.M.M., Jean-Marie ainsi que ses 12 petits-enfants. Prière de compenser l'envoi de fleurs par un don à l'Institut de cardiologie de Québec. Le salon sera ouvert de 14 à 14h et de 19 à 22h.



BOUCHER (Alphonse)
A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 19 mars 1983, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Maurice Comeau, époux de dame Yolande Lacroix. Il demeurait au 467 rue Principale, St-Léon de Standon. Les funérailles auront lieu mardi le 22 mars à 15h. Départ de la résidence funéraire

Marius Pelletier
408, 8ème rue
La Pocatière
à 13h50 pour la Cathédrale Ste-Anne de la Pocatière et inhumation au cimetière de St-Philippe-de-Néri. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Bertrand Chouinard (Murielle), Albert, Jean (Murielle Lévesque), Rachel, M. et Mme Christian Mendez (Pauline), Nicole, M. et Mme Luc Marchildon (Jacqueline),

Raymond (Aurore Lévesque), Jacques, Pierre Boucher, M. et Mme René Pelletier (Francine Jean), M. et Mme Camilien Fortin (Liane Pelletier), M. et Mme Antoine Pelletier (Raymonde Chrétien), M. et Mme Yvon Pelletier (Cécile Santerre), M. et Mme Mario Déry (Aline Pelletier), ses belles-mères, Mme Paul Thibault, Mme Louis Morin, ses sœurs, Mme Uldoric Bérubé (Rachel), M. et Mme Ovide Antcl (Angéline), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Lucien Thibault, M. et Mme Jean-Eudes Thibault, M. et Mme Roger Thibault, Mme Wilfrid Bernard (Marguerite Thibault), M. Albert Duhaime, Mme Conrad Boucher (Juliette Thibault), Mme René Thibault, M. et Mme Philippe Morin, M. et Mme Raymond Morin, M. et Mme Auguste Morin, M. et Mme Patrick Morin, M. et Mme Hervé Hudon (Cécile Morin), M. et Mme Alfred Morin, M. et Mme Jean-Luc Morin, M. et Mme Rosaire Morin, M. et Mme Lucien Morin, M. et Mme Lucien Lord (Rachel Morin), M. et Mme Paul-Henri Morin, M. et Mme Albert Lord (Hélène Morin), M. et Mme Léon Pelletier, M. et Mme Florent Pelletier, M. et Mme Henri Pelletier, M. et Mme Joseph Fradette, M. Arthur Ouellet, M. Roch Michaud, M. et Mme Paul Talon (Denise Pelletier), Mme Jacqueline Pelletier, Mme Arthur Pelletier, petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines.

COMEAU (Maurice) — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 19 mars 1983, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Maurice Comeau, époux de dame Yolande Lacroix. Il demeurait au 467 rue Principale, St-Léon de Standon. Les funérailles auront lieu mardi le 22 mars à 15h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc.
11,241 avenue Royale
Beauport
à 13h45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Marc-André, Francine (Lionel Guérin), Nelson, Christine, Raynald, sa mère Mme Alice Godin, ses beaux-parents M. et Mme Joseph Desbains, ses petits-enfants, Tomy Duclos, Cindy et Nicolas Guérin, ses frères, Gilbert (Dorothée Côté), Camille (Yvette Boucher), Jean-Guy (Liliane Gagnon), Raymond (Ghislaine Bélanger), ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Annette Godin, M. et Mme Jean-Luc Boucher, M. et Mme Max Desbains, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h.

DORVAL (Gabrielle)
Bourbeau — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 21 mars 1983, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Gabrielle Bourbeau, épouse en premières noces de feu Albert Bastien et en secondes noces de M. Jules Dorval. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 mars à 14h30. Départ du salon funéraire

DION (Henri) — A Montmagny, le 20 mars 1983, à l'âge de 96 ans, est décédé Monsieur Henri Dion, époux de feu Dame Malvina Côté.

Il demeurait au 139 St-Jean Baptiste ouest, Montmagny. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 mars à 15h, départ de la résidence funéraire



DESBAINS (Bibiane)
Godin
— A l'Hôtel Ste-Anne, le 21 mars 1983, à l'âge de 56 ans et 7 mois, est décédée dame Bibiane Godin, épouse de M. William Desbains. Elle demeurait au 60 rue Ste-Marguerite, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 mars à 14h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc.
11,241 avenue Royale
Beauport
à 13h45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Marc-André, Francine (Lionel Guérin), Nelson, Christine, Raynald, sa mère Mme Alice Godin, ses beaux-parents M. et Mme Joseph Desbains, ses petits-enfants, Tomy Duclos, Cindy et Nicolas Guérin, ses frères, Gilbert (Dorothée Côté), Camille (Yvette Boucher), Jean-Guy (Liliane Gagnon), Raymond (Ghislaine Bélanger), ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Annette Godin, M. et Mme Jean-Luc Boucher, M. et Mme Max Desbains, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h.

DORVAL (Gabrielle)
Bourbeau — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 21 mars 1983, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Gabrielle Bourbeau, épouse en premières noces de feu Albert Bastien et en secondes noces de M. Jules Dorval. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 mars à 14h30. Départ du salon funéraire

Albert Rochette & Fils
354, Route 138
St-Augustin

à 14h20 pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Richard Bastien (Colette Verdeau), Jacques et Paul Bastien, sa belle-mère Mme Ludger Dorval, ses frères et sœurs, M. et Mme Charles-Auguste Bourbeau, M. et Mme Raymond Bourbeau, Mme Rosario Boiteau, Mme Marcelle Couture, M. et Mme Hervé Bourbeau, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Bernard Bastien, M. et Mme Donat Bastien, M. et Mme Gérard Beaulieu, Mme Laurette Fiset, Mlle Alma Bastien, Mme Lucienne Luce, M. Fernand Gilbert, M. et Mme Paul Bastien, Mlle Jeanne Dorval, M. et Mme Henri Dorval, M. et Mme Henri Ratté, M. et Mme Maurice Dorval, M. et Mme Pierre Côté, M. et Mme Dominique Dorval, M. et Mme Henri Juneau, M. et Mme Léonard Boulanger, M. Philippe Dorval, M. et Mme Félix Dorval, et ses petits-enfants.

DUCLOS (Eric) — A Beauport, le 18 mars 1983, à l'âge de 5 ans et 8 mois, est décédé accidentellement Eric Duclos, enfant bien-aimé de M. Laurent Duclos et de Mme Michelle Gravel. Il demeurait au 175B Seigneurielle, Beauport. Les funérailles auront lieu mardi 22 mars à 15h30. Départ de la Coopérative funéraire de la Seigneurie 2150 av Deblois Giffard

à 14h30 pour l'église de St-Tite des Caps et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, son frère Dany, ses oncles et tantes M. et Mme Jean-Louis Duclos (Marina), M. et Mme Réal Duclos (Gertrude), M. et Mme Conrad Duclos (Jeanne-Mance), M. et Mme Marc Duclos (Odile), M. et Mme Jacques Duclos (Gilberte), M. et Mme Rémi Duclos (Monique), M. et Mme Raymond Lachance (Emilienne), M. Emilien Duclos, M. et Mme Richard Lachance (Gaétane), M. et Mme Lauréat Duclos (Louise), M. et Mme Yves Duclos (Ruby), sa grand-maman Dame Alberta Côté, M. et Mme Arthur Gravel, M. et Mme Prime Gravel (Lise), M. et Mme Rosaire Gravel (Agnès), M. et Mme Aimé Raiche (Gisèle), M. et Mme Charles-Henri Paradis (Claire), Mme Louise Gravel, M. et Mme Raymond Gravel (Suzanne), M. et Mme René Gravel (Yolande), M. et Mme Prime Crépeault (Hélène), M. et Mme Mario Asselin (Françoise) ainsi que plusieurs cousins et cousines. Le salon sera

fermé entre 17 et 19h. Pour information 663-4735.

GAGNON (Albert)
A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 19 mars 1983, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Albert Gagnon, B.A., ingénieur forestier et bachelier en arpentage de l'Université Laval, époux de dame Paule-Germaine Charland. Il demeurait autrefois à Ste-Foy et dans la paroisse Notre-Dame du Chemin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 mars, à 10h. Départ de la Coopérative funéraire Du Plateau 950 des Erables Québec

à 9h50 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière de Lauzon. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme Léonard Gagnon (Florida), M. Arthur Gagnon, M. et Mme Walter Gagnon (Louise), M. et Mme Gabriel Gagnon (Irène), Mme Léa Gagnon-Masson, Me et Mme Clément Masson (Germaine), M. l'abbé Cléophas Charland, Mme Lucienne Talbot-Charland, Mme Marguerite Charland-Tessier, M. et Mme Gustave Charland (Dorothy Lovell) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Il sera exposé lundi à partir de 14h. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.



LECLERC (Louis-Georges) — A Saint-Ange de Beauce, le 20 mars, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Louis-Georges Leclerc, époux de dame Juliette Grenier. Il demeurait au 108 rang 4, Saints-Ange Beauce. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 mars à 10h30. Départ du funéraire

Edgar Mercier & Fils Inc.
240 Notre-Dame nord
Ste-Marie de Beauce
Départ à 10h15, pour l'église de Ste-Marie de Beauce, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, René (Louise Turcotte), Doris (Claude Couture), Marcel (Cécile Lamontagne) et Pierre, ses frères, M. Henri Leclerc (Georgette Arpin), sa sœur, Mme Amédée Grenier (Alice), beaux-

frères et belles-sœurs, M. et Mme Jean-Thomas Turmel, Mme Antonio Grenier, Mme Elisabeth Leclerc, M. Léopold Drouin, plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines.

ROY (Alexina) — A l'hôpital d'Armagh, le 20 mars 1983, à l'âge de 88 ans et 10 mois, est décédée dame Alexina Roy (la tounne), épouse en 1ères de feu Adolphe Turgeon, et en secondes noces de feu Joseph Roy. Elle demeurait à Armagh, cté Bellechasse. Les funérailles auront lieu mardi, le 22 mars, à 15h. Départ du salon funéraire

ROY & Rouleau Inc.
Armagh

à 14h45 pour l'église d'Armagh et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son fils Robert Roy, sa belle-fille Mme Roméo Turgeon, son frère M. et Mme Armand Roy (Aurore Corriveau), sa sœur M. et Mme Gérard St-Pierre (Bertha), plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

TALBOT (Michel) — A Québec, le 21 mars 1983, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Michel Talbot, fils de feu M. Elzéar Talbot et de feu Dame Déméris Rancourt. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 mars à 10h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse

280, 8ème Rue
à 9h55 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Juliette Tanguay, Mme Bernadette Dionne, Mme Laurette White, M. et Mme Lucien Milliard (Monique), M. et Mme Roméo McGennis (Jeanne-D'Arc), M. et Mme Vilmont Talbot (Marianne Fortier), M. et Mme Donald Talbot (Liliane Coulombe), M. et Mme Roland Talbot (Thérèse Tremblay), M. et Mme Marc Gelly (Ginette), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

TREMBLAY (Marie-Anna)
Cazeau



A Québec, le 19 mars 1983, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Marie-Anna Cazeau, épouse de feu M. J.A. Tremblay. Elle demeurait dans la

paroisse St-Esprit. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 mars, à 11h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc.
738 av Royale
Beauport
à 10h30 pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants Dr Gaston Tremblay (Simone Bilo-deau), Jean-Marie Tremblay (Louise Picard), Benoit Tremblay, Laurent Tremblay (Monique Marois), Dr Marcel Tremblay O.D. (Florence Couture). Son frère Oscar Cazeau, ses belles-sœurs Mme Arthur Cazeau, Mme Malcolm Cazeau, Mme Geraldine Verreault, M. et Mme Patrick Tremblay, Mme Anna Tremblay, ses petits-enfants: Jacques, Louise, Alain, Richard, François Tremblay, Martine et Bernard Tremblay, Malcolm et Pascale Tremblay ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

SAUVAGEAU (Pauline)
Paquin — Monsieur Lucien Sauvageau et la famille, remercient sincèrement parents et amis qui ont témoigné de la sympathie lors du décès de Dame Pauline Paquin Sauvageau survenu le 14 février, soit par offrandes de messes, affluents, fleurs, messages de condoléance, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. "Regardez la vie que je commence et non celle que je finis."

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à Ste-Marguerite-Bourgeois, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. H.L.

REMERCIEMENTS au Frère André et St-Joseph pour faveurs obtenues avec promesse de publier. Y.M.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.P.

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS
718, 1ère Avenue, Québec
524-1561

DÉCÈS ET VIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, s'il vous plaît communiquez avec le Service des Annonces Classées.
647-3311

obtenue avec promesse de publier. F.J.B.

SINCERES remerciements au St-Esprit, à Notre-Dame du Cap et à St-Judes pour deux faveurs obtenues avec promesse de publier. J.C.A.

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. D.F.

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. D.L.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.N.C.

780 FLEURISTES

ALBERT LA HAYE
La Haye FLEURISTE
295 Boul. L'Ornière, Loretteville
842-0167, 842-6867

COIN JOU FLEURISTE
407, Boul. L'Ornière
Loretteville
842-3548.

Salon
Fleur

Harist

50 ans d'expérience
Qualité - Service
135, St-Joseph est
524-5881

790 DÉCÈS ET VIS DIVERS

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.P.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. I.B.L.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.L.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.M.L.

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.H.M.

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur

Tremblements de terre: impossible de les prévoir

par Michel TRUCHON

Le tremblement de terre de dimanche soir, à Québec, n'était pas le premier et encore moins le dernier à se produire. Quand cela va-t-il recommencer et quelle importance auront les nouvelles secousses? C'est une question à laquelle la science est incapable de répondre.

Selon M. Jean-Yves Chagnon, sismologue à l'université Laval, le sous-sol de la région de Québec possède des failles actives, mais les spécialistes ne peuvent les situer, pas plus qu'ils peuvent en déterminer le nombre ni en connaître les origines exactes.

"Le phénomène de dimanche soir n'est pas une anomalie", souligne le professeur de géologie, rappelant les tremblements de terre qui ont affecté les régions de Sainte-Ferréol, de Saint-Tite-des-Caps et de Saint-Basile de Portneuf au cours des dernières années.

Même si les spécialistes ne possèdent pas de modèle exact de la sismicité dans l'Est du Canada, ils sont néanmoins capables de prédire que des secousses vont se produire dans la région dans l'avenir.

"Il n'y a aucune raison de penser que cela va s'arrêter brusquement. Il y aura d'autres tremblements de terre, c'est certain. Les statistiques montrent qu'il se produit une secousse faible à tous les 65 ans, une plus forte à tous les sept ou huit ans et une très forte à tous les 65 ans...", dit M. Chagnon.

Mais, selon lui, la probabilité reste aléatoire: un très fort tremblement de terre secoua la région de Baie-Saint-Paul en 1860 et, bien qu'un tel séisme aurait dû se reproduire 65 ans plus tard, c'est 10 ans après, seulement, que l'autre rive du fleuve était ébranlée.

Il n'y a jamais eu de tremblement de terre d'importance à Québec. Celui du 18 mars 1925, qui est passé à l'histoire, n'était que le contre-coup du séisme dont l'épicentre était à Baie-Saint-Paul.

La secousse de 22h30 dimanche a fait grimper l'aiguille du sismographe à 2,8 à l'échelle de Richter, ce qui est très faible.

Le sismologue explique qu'il s'agissait là du résultat du dégagement d'une énergie accumulée depuis un temps indéterminé et que les couches de l'écorce terrestre n'ont pu retenir.

L'onde d'un tremblement de terre, se propageant comme une onde acoustique, vibre à des fréquences audibles en arrivant à la surface. D'où le "bang" entendu par plusieurs citoyens quelques secondes avant de ressentir la secousse.

"Bang" qui fait dire aux spécialistes que le séisme s'est produit près de la surface, à moins de 5 km de profondeur, car habituellement c'est un grondement qui se fait entendre.

Des chasseurs de phoque passent une nuit sur les glaces

CAP-AUX-MEULES (PC) — Quatorze chasseurs du navire "Chester", affectés à la chasse du phoque au large des îles de la Madeleine, ont dû passer la majeure partie de la nuit de dimanche à hier sur les glaces, n'ayant pas été en mesure de retrouver le bateau en soirée après une journée de chasse en raison d'un épais brouillard.

Un porte-parole de Pêche et Océan Canada, M. Jean-Yves Pôche, a dit que ce n'est qu'hier matin, à 4h20, que le brouillard s'est levé et que les chasseurs ont pu repérer le bateau qui les avait laissés sur les glaces près de 24 heures plus tôt.

"Durant la nuit, les chasseurs ont même brûlé leurs gourdins pour tenter d'être repérés", a-t-il ajouté.

"Un autre navire phoquier se trouvant non loin du "Chester", le

Deux morts suspects dans un incendie

MONTREAL (PC) — Un ancien homme de main du clan Dubois, Marcel Paiement, âgé de 49 ans et sa concubine, Janine Lefebvre, âgée de 31 ans, ont été trouvés morts, hier, sous les débris d'une maison qui a été détruite par un incendie, à Pincourt, en banlieue ouest de Montréal.

Tard hier soir, les policiers disaient toujours attendre les résultats de l'autopsie pratiquée sur les corps des deux victimes avant de se prononcer sur la rumeur voulant que le couple ait été abattu de balles dans la tête. Les agresseurs auraient ensuite mis le feu à la maison afin de tenter de maquiller ce règlement de compte.

Mais d'après les premiers témoignages des enquêteurs, il se pourrait que l'incendie puisse être d'origine accidentelle.

À l'arrivée des secouristes, vers 5h, les flammes avaient envahi toute la maison. Les corps carbonisés des deux victimes ont été trouvés environ trois heures plus tard, dans les débris de la maison.

Marcel Paiement avait été condamné à 12 années de pénitencier, en 1976, pour un meurtre commis dans une discothèque du centre-ville.

Quant à Janine Lefebvre, également connue des milieux policiers, elle avait été arrêtée le 7 octobre dernier relativement à une affaire de trafic de stupéfiants. Cette cause était pendante devant les tribunaux.



Condamné à mort
Ronald A. Smith, de Red Deer, en Alberta, a été condamné à mort, hier, à Kalispell, au Montana, pour le meurtre de Harvey Mad Man et de Thomas Running Rabbit, en août dernier. Smith, en enregistrant un plaidoyer de culpabilité, avait demandé la peine capitale. La sentence prévoit qu'il doit être pendu le 9 mai. Smith a 24 ans. Ses deux victimes, qu'il a abattues avec un fusil, étaient de Browning, au Montana.

Ingénieur canadien tué en Ouganda: ce serait l'oeuvre de guérilleros

KAMPALA (d'après UPI) — Ce sont apparemment des guérilleros opposés au gouvernement ougandais qui ont assassiné l'ingénieur canadien Wilfred Manchur, âgé de 43 ans, de Vancouver, abattu mercredi devant sa maison de Kampala, a déclaré, hier, un porte-parole du Haut-commissariat canadien à Nairobi, au Kenya.

C'est la première fois qu'un étranger était ainsi assassiné en Ouganda depuis la diffusion, il y a trois

semaines, du "dernier avertissement" des guérilleros demandant aux étrangers de quitter le pays.

Le porte-parole a précisé que M. Manchur a été atteint de plusieurs balles à la poitrine. Il était à l'emploi de la firme Associated Architects of East Africa depuis sept ans. Cette compagnie participe activement aux programmes de reconstruction du pays entrepris par le gouvernement de Kampala.